



Assemblée générale

Distr. générale
8 mars 2016
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Point 148 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires

du financement des opérations de maintien
de la paix des Nations Unies

Budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Mandat et résultats attendus	5
A. Vue d'ensemble	5
B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui de la Force	6
C. Coopération régionale intermissions	19
D. Partenariats, coordination avec les équipes de pays et missions intégrées	20
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	20
II. Ressources financières	47
A. Vue d'ensemble	47
B. Contributions non budgétisées	48
C. Gains d'efficience	48
D. Taux de vacance	48
E. Formation	49
III. Analyse des variations	51
IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	53



V.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 69/307 et 69/309 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale.....	54
A.	Assemblée générale	54
B.	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	57
Annexes		
I.	Définitions	65
II.	Organigramme	67

Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017 (exercice 2016/17), dont le montant s'élève à 85 539 300 dollars.

Conformément à l'objectif ultime envisagé pour la stratégie globale d'appui aux missions, la Base de soutien logistique a été transformée en Centre de services mondial qui doit assurer la gestion opérationnelle des services informatiques et des services de communication, de la logistique et de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale et veiller à la prestation des services d'appui, notamment les services géospatiaux, aux missions tout au long du mandat de celles-ci. Le projet de budget pour l'exercice 2016/17 prend en compte plusieurs activités importantes, dont la poursuite des efforts entrepris aux fins de la mise en place du système de gestion de la chaîne d'approvisionnement, la centralisation des services d'information géospatiale, l'optimisation des capacités et de la performance propres aux infrastructures qui assurent les connexions avec les bureaux hors Siège l'expansion du réseau Umoja et de l'infrastructure d'appui aux technologies de l'information et des communications (TIC), le renforcement des capacités d'appui à distance aux missions dans le domaine des TIC et la réduction globale du niveau des infrastructures informatiques en place dans les missions.

Le projet de budget couvre le déploiement de 134 fonctionnaires recrutés sur le plan international et de 309 agents recrutés sur le plan national, y compris 24 emplois de temporaire.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées pour le Centre de services mondial, pour l'exercice 2016/17 et le mandat du Centre est expliquée dans les tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (logistique, information géospatiale, technologies de l'information et des communications, et appui à la Base). Les effectifs ont été répartis par domaine d'activité.

Les explications relatives à la variation des ressources, humaines et financières, font référence s'il y a lieu aux produits correspondants prévus par le Centre de services mondial.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie	Dépenses (2014/15)	Montant alloué (2015/16)	Dépenses prévues (2016/17)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Personnel civil	40 943,3	40 473,8	39 232,8	(1 241,0)	(3,1)
Dépenses opérationnelles	25 540,2	26 683,2	46 306,5	19 623,3	73,5
Montant brut	66 483,5	67 157,0	85 539,3	18 382,3	27,4
Recettes provenant des contributions du personnel	5 989,8	6 097,7	5 904,5	(193,2)	(3,2)
Montant net	60 493,7	61 059,3	79 634,8	18 575,5	30,4

Catégorie de dépenses	Dépenses (2014/15)	Montant alloué (2015/16)	Dépenses prévues (2016/17)	Variation	
				Montant	Pourcentage
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
Total	66 483,5	67 157,0	85 539,3	18 382,3	27,4

Ressources humaines

	Personnel recruté sur le plan international	Personnel recruté sur le plan national ^a	Emplois de temporaire ^b	Total
Bureau du Directeur				
Effectif approuvé 2015/16	17	37	2	56
Effectif proposé 2016/2017	17	36	2	55
Service de l'appui à la base				
Effectif approuvé 2015/16	8	67	–	75
Effectif proposé 2016/17	8	63	–	71
Service de la logistique				
Effectif approuvé 2015/2016	31	124	2	157
Effectif proposé 2016/17	32	122	2	156
Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications				
Effectif approuvé 2015/16	26	59	31	116
Effectif proposé 2016/17	31	71	20	122
Unités hébergées				
Effectif approuvé 2015/16	43	5	–	48
Effectif proposé 2016/17	36	3	–	39
Total				
Effectif approuvé 2015/16	125	292	35	452
Effectif proposé 2016/17	124	295	24	443
Variation nette	(1)	3	(11)	(9)

^a Agents des services généraux recrutés sur le plan national.

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats attendus

A. Vue d'ensemble

1. À l'origine, le Département des opérations de maintien de la paix utilisait le dépôt de l'Organisation des Nations Unies, d'abord situé à Naples, puis transféré à Pise (Italie). Ce dépôt avait été créé en 1956 pour abriter le matériel devenu disponible après la dissolution de la Force d'urgence des Nations Unies. La Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) est opérationnelle depuis 1994.

2. Le 23 novembre 1994, le Secrétaire général et le Gouvernement italien ont signé un mémorandum d'accord régissant l'utilisation des biens et des installations de Brindisi par l'Organisation. Un premier additif, signé le 7 décembre 2001, concernait la donation de trois nouveaux entrepôts. Un deuxième, concernant la cession de locaux et de terrains supplémentaires à la Base par le Gouvernement italien, a été signé le 4 août 2008. Un troisième, concernant la cession de six bâtiments et de terrains non bâtis, ainsi que la restitution d'installations et de terrains au Gouvernement italien par l'Organisation, a été signé le 23 novembre 2011. Le 28 janvier 2009, le Secrétaire général et le Gouvernement espagnol ont signé un mémorandum d'accord régissant l'utilisation d'installations à Valence (Espagne) par l'Organisation des Nations Unies.

3. La transformation de la Base en Centre de services mondial s'inscrit dans le cadre de la stratégie globale d'appui aux missions. Le Centre, qui fonctionne en tant qu'entité unifiée comprenant la Base de soutien logistique de Brindisi et la Base d'appui des Nations Unies de Valence, assure deux fonctions principales. D'une part, il assure la gestion opérationnelle des services géospatiaux, des services informatiques et des services de communication, de la logistique et de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale et, de l'autre, veille à la prestation de services d'appui aux missions tout au long du mandat de celles-ci, de la planification préparant leur mise en place jusqu'à leur liquidation.

4. La Base de soutien logistique à Brindisi occupe une superficie totale de 368 209 mètres carrés. Elle comprend au total 53 bâtiments fournis par le Gouvernement italien à l'usage exclusif de l'ONU et 5 bâtiments construits par la Base, dont 19 entrepôts, 13 ateliers et bâtiments auxiliaires, 1 infirmerie et 25 bâtiments de diverses tailles abritant des bureaux et des espaces de formation. La Base d'appui de Valence comprend trois bâtiments à usage opérationnel et à usage de bureaux fournis par le Gouvernement espagnol, une aire de manutention du fret, un service de restauration et une entrée piétonne et automobile contrôlée, sur un site de 43 500 mètres carrés.

5. Le Centre de services mondial a pour mission de veiller à ce que les activités des missions se déroulent de façon efficace et rationnelle. Dans le cadre de cet objectif global, le Centre s'attachera, au cours de l'exercice budgétaire, à contribuer à plusieurs des réalisations escomptées en exécutant les produits clefs qui s'y rapportent, tels qu'indiqués dans les cadres de budgétisation ci-après. Ceux-ci sont regroupés par unités fonctionnelles : logistique; technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications; et appui à la Base. Le Centre continuera de collaborer avec ses homologues de contrepartie pour accroître l'efficacité et l'efficacité des opérations des Nations Unies qui sont dirigées ou appuyées par le

Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions, et d'élaborer des objectifs de référence et les indicateurs de résultats qui y sont associés, tout en renforçant sa capacité de contrôle et d'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs principaux.

6. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront au Centre d'accomplir sa mission, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice. Les effectifs civils ont été répartis par domaine d'activité. La variation des effectifs par rapport au budget de l'exercice 2015/16 est analysée au niveau de chaque composante.

B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui de la Force

7. Différentes initiatives ont transformé le Centre de services mondial en branche opérationnelle du Département de l'appui aux missions et en entité unifiée comprenant la Base de soutien logistique à Brindisi et la Base d'appui des Nations Unies de Valence. Ensemble, les deux bases fournissent des services géospatiaux, des services informatiques et des services de communication au Secrétariat, aux opérations de maintien de la paix et à des entités qui ne bénéficient pas de l'appui du Département (fonds, programmes et institutions spécialisées du système des Nations Unies), tandis que la Base de Brindisi est la seule à offrir des services de logistique et à assurer la prestation de services d'appui aux missions tout au long du mandat de celles-ci. On trouvera, dans l'encadré ci-après, les résultats de l'étude d'ensemble sur l'implantation du Centre de services mondial dans deux lieux, qui a été réalisée en application de la résolution 67/288 de l'Assemblée générale.

Étude d'ensemble sur l'implantation du Centre de services mondial dans deux lieux

L'étude d'ensemble a pour objet de mieux expliquer l'histoire et l'évolution des installations de Brindisi et de Valence qui, à l'heure actuelle, constituent la configuration optimale du Centre de services mondial, en tant qu'entité unifiée fournissant des services normalisés et centralisés dans deux endroits. On trouvera ci-après un résumé des conclusions auxquelles cette étude a permis d'aboutir :

- Créée en 1994, la Base de soutien logistique des Nations Unies a été la première base permanente de soutien logistique des Nations Unies et est devenue peu après un pôle de télécommunications pour les opérations de maintien de la paix;
- En 2008, l'Assemblée générale, par sa résolution 63/262, a accepté que la base de Valence devienne un centre de communications secondaire actif pour l'appui aux opérations de maintien de la paix. En 2009, on avait pris pleinement conscience du risque d'une défaillance catastrophique de l'infrastructure des TIC présente sur le seul site de la Base de soutien logistique à Brindisi et c'est à ce moment-là qu'a été conçue l'idée de créer un centre de données et un dispositif de reprise après sinistre qui permette d'assurer la continuité des opérations;

- Différentes initiatives novatrices prises par le Secrétariat, dont la stratégie globale d'appui aux missions, ont influé sur l'approche adoptée;
- Les installations de Valence : a) sont chargées des technologies de l'information et des communications et servent uniquement à ces fins; b) elles et « le centre de technologie jumeau » de Brindisi, ont le mérite, et c'est là un atout essentiel, d'avoir des fonctions similaires et de garantir la résilience, permettant ainsi de protéger les systèmes de télécommunication, les bases de données et les progiciels intégrés d'une importance cruciale contre les risques d'interruption ou de défaillance catastrophique sur un seul site; et c) font partie intégrante du dispositif mondial centralisé de prestation de services en matière de technologies géospatiales, informatiques et des télécommunications dont est dotée l'Organisation des Nations Unies;
- On ne saurait trop insister sur l'importance des risques associés au regroupement en un même endroit de toutes les infrastructures de TIC et de tous les progiciels de gestion intégrés de l'Organisation des Nations Unies. En outre, la nature imprévisible des opérations de maintien de la paix et la nécessité d'appuyer les composantes militaire et de police de l'Organisation confèrent une importance critique aux services de téléphonie, de diffusion vidéo et d'hébergement de données, qui nécessitent un degré optimal de résilience tant sur le plan opérationnel qu'au niveau de l'Organisation;
- Dans le domaine des TIC, le fait que le Centre dispose, dans deux endroits différents, d'un système de prestation de services distinct, centralisé et « interchangeable » est un atout unique et précieux;
- L'implantation, dans deux différents endroits, des installations du Centre est une mesure d'atténuation des risques indispensable à la reprise après sinistre et à la continuité des opérations.

8. Les grandes priorités en matière d'opérations et de financement pour 2016/17 sont fondées sur l'objectif ultime envisagé pour le Centre dans la stratégie globale d'appui aux missions. Le Centre qui, auparavant, était une base logistique axée essentiellement sur les services de transport et de distribution s'est transformé en centre opérationnel global et intégré pour la gestion des services informatiques, géospatiaux et de communication, ainsi que de la logistique et de la chaîne d'approvisionnement. Il continuera d'œuvrer à la consolidation et à la rationalisation de ses activités d'appui.

9. Le projet de budget pour l'exercice 2016/17 tient compte de plusieurs mesures de gestion qui visent à mieux répondre aux besoins actuels et futurs du Centre de services mondial et de ses clients, tant sur le plan opérationnel qu'au niveau de l'organisation.

10. Pour l'exercice 2016/17, le Centre propose, en mettant à profit ses nouveaux arrangements structurels, d'apporter un certain nombre de modifications à son

tableau d'effectifs, de façon à pouvoir aligner certaines fonctions sur les équipes fonctionnelles correspondantes et allouer ses ressources aux secteurs prioritaires et qui ont le plus besoin de moyens. Les changements proposés sont les suivants : transfert, à Valence, du Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (D-1); réaffectation du poste de directeur adjoint (D-1) en tant que poste de chef du Service de la logistique (D-1); suppression des neuf postes qu'il est proposé de créer au titre du projet de budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2016/17 (voir A/70/751); transformation de 11 emplois de temporaire en postes; et transferts ou affectations d'effectifs liés à la création ou au regroupement de sections et d'unités administratives.

11. Le montant estimatif des ressources demandées pour le Centre pour l'exercice 2016/17 représente un accroissement de 27,4 % (18,38 millions de dollars) par rapport aux montants approuvés pour l'exercice 2015/16. Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2016/17 tiennent compte des dépenses récurrentes au titre d'Umoja, qui sont afférentes aux services d'appui informatique, à la maintenance et aux licences d'exploitation de logiciels (16,8 millions de dollars); aux applications centralisées comme la gestion des relations avec les clients et la gestion de la fourniture de contingents (1,61 million de dollars); et au remplacement des stocks stratégiques pour déploiement rapide devenus obsolètes (2,5 millions de dollars).

Service de la logistique

12. Le Service de la logistique a pour priorités essentielles de poursuivre la mise en œuvre des projets de gestion de la chaîne d'approvisionnement, du projet de mise hors service et de suppression du système Galileo ainsi que l'acquisition, la planification et l'harmonisation, à l'échelle mondiale, des fonctions centralisées de gestion des avoirs.

13. Durant l'exercice 2016/17, le Service de la logistique continuera d'apporter une contribution essentielle à des projets mondiaux comme ceux qui portent sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement, en jouant notamment un rôle de chef de file dans les domaines suivants : centralisation des processus de stockage dans les missions; rôle de centralisation; supervision des grands projets d'ingénierie en coopération avec le Département de l'appui aux missions et avec les missions. En outre, le Service appliquera les directives relatives à la gestion du matériel qui ont été établies par le Département susmentionné, créera un portail unique pour répondre aux demandes de services logistiques formulées par les missions ainsi qu'aux besoins de la Division de l'informatique et des communications, et offrira des solutions en matière d'aménagement de l'environnement, en collaboration avec le Département de l'appui aux missions et avec les missions.

14. Pour mieux soutenir et mieux harmoniser les activités des missions et celles du Siège, conformément aux principes directeurs de la stratégie globale d'appui aux missions, le Service de la logistique propose de restructurer ses services autour des quatre unités organisationnelles suivantes : a) Section de la gestion des biens et des ressources; b) Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement; c) Centre des opérations aériennes; et d) Centre des normes et études techniques, qui seront gérées par le Bureau du Chef du Service de la logistique. Ces nouvelles dispositions permettront au Service de la logistique de continuer de renforcer les moyens dont il dispose en tant que prestataire de services d'appui logistique aux missions sur le

terrain, d'améliorer le fonctionnement de la chaîne d'approvisionnement et d'assurer une meilleure prestation de services.

15. Pour mieux structurer le Centre de services mondial et faire en sorte qu'il s'articule davantage autour de ses principaux domaines d'activité, notamment la logistique, il est proposé de réaffecter le poste de directeur adjoint (D-1) en tant que poste de chef du Service de la logistique (D-1). Le Bureau du Chef du Service de la logistique sera composé d'un chef; du titulaire actuel du poste P-5; des effectifs actuels du Groupe de l'administration et de la gestion des programmes (1 P-4 et 8 GN) ainsi que du Groupe chargé du service aux clients (logistique) (1 P-4 et 1 GN); et du personnel du nouveau Groupe de la planification et des opérations, qui sera composé de postes existants (2 SM et 3 GN). Le Groupe servira au Centre de mécanisme transitoire d'interaction et de coordination avec le Siège et avec les missions, aux stades du démarrage et de la liquidation des missions, et il participera à la planification des activités préalables à la définition des mandats de même qu'à celles des phases de transition, de retrait progressif des effectifs des missions et de leur liquidation, de concert avec le Siège de l'Organisation des Nations Unies.

16. Le Centre stratégique des opérations aériennes assurera le contrôle opérationnel des transports aériens stratégiques en coordonnant et en supervisant de façon centralisée les mouvements aériens effectués hors de la zone des missions et entre les missions, se servant pour cela d'un outil de suivi par satellite en temps réel. Cela facilitera l'analyse des taux d'utilisation et des coûts d'exploitation des aéronefs et la conception, l'élaboration et la mise en service d'un outil d'analyse de la gestion de la flotte aérienne à l'échelle mondiale, qui permettra d'obtenir une efficacité opérationnelle optimale et aidera à prévoir la demande au moyen de méthodes de prévisions adaptatives.

17. Le Centre des normes et études techniques sera composé de l'actuelle équipe de soutien technique, du Groupe de la planification et de la conception et du Groupe de la conformité des projets de génie environnemental, et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) lui fournira un appui, sous la forme de deux emplois temporaires d'agent du Service mobile. Un des rôles essentiels du Centre des normes et études techniques consiste à fournir aux missions un appui opérationnel en matière d'environnement et à assurer, à titre d'expert, la liaison avec les homologues de contrepartie dans les missions sur le terrain comme au Siège ainsi qu'avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), pour les questions touchant aux programmes, à la stratégie et à la prise de décisions relatifs à l'environnement. Depuis la création du Groupe de la conformité des projets de génie environnemental en avril 2014, on s'est constamment attaché à recenser les lacunes présentes dans les missions sur le terrain, afin de soutenir les initiatives du Département de l'appui aux missions, et à utiliser les ressources de l'Organisation d'une manière qui permette d'améliorer le plus possible la qualité de l'environnement. À cette fin, il est proposé de réaffecter le poste de chef du Groupe des stocks pour déploiement stratégique (P-4) en tant que poste d'ingénieur écologue.

Reconstitution des stocks pour déploiement stratégique

18. Depuis que la responsabilité de la gestion des stocks stratégiques pour déploiement rapide qui incombait auparavant à la Division du soutien logistique, au

Siège, lui a été transférée durant l'exercice 2012/13, le Centre procède à des examens annuels desdits stocks. Les stocks transférés qui portaient sur des quantités considérables d'articles et matériel (dont la valeur avoisinait les 42 millions de dollars), soit n'étaient plus en phase avec les tout derniers stocks stratégiques pour déploiement rapide, soit comportaient des articles qui risquaient de ne plus pouvoir servir. Le Centre a fait tout son possible, de concert avec les missions sur le terrain, pour utiliser les biens et les équipements qui avaient encore une durée d'utilité et il est parvenu à ramener de 42 millions à 5 millions de dollars la valeur des stocks demeurés inutilisés.

19. En conséquence, pour la première fois depuis la constitution, en 2002, des stocks stratégiques pour déploiement rapide, le Centre est en train de procéder à la comptabilisation en pertes de divers biens et matériels d'une valeur de 5 millions de dollars dont il a été confirmé qu'ils étaient obsolètes. Au nombre des principales catégories, figurent le matériel de communication, les fournitures, le transport, l'ingénierie et les technologies de l'information. Le projet de budget pour l'exercice 2016/17 prévoit notamment de reconstituer les stocks correspondants, conformément à la politique de reconstitution des stocks énoncée dans le rapport du Secrétaire général concernant le concept de stocks de matériel stratégique et son application (A/56/870, par. 24 à 27) et que l'Assemblée générale a approuvée dans sa résolution 56/292. En particulier, le paragraphe 27 du rapport précise que les coûts associés à la préparation des produits pour entreposage et expédition, ainsi qu'une partie des frais de remplacement et de rotation, seront imputés sur le budget de la Base; et que les frais de fonctionnement et d'entretien, y compris ceux correspondant aux articles devant être remplacés parce qu'étant arrivés au terme de leur vie utile ou devenus obsolètes, autres que les frais d'expédition et de préparation, seront également imputés sur le budget de la Base.

20. Au vu de ce qui précède, il est proposé de demander, au titre de projets de budget pour le Centre de services mondial couvrant deux exercices budgétaires, des ressources pour le financement, à raison de 2,5 millions de dollars par an, et à compter de l'exercice 2016/17, des dépenses afférentes à la reconstitution des stocks stratégiques pour déploiement rapide. Le Centre a mis en place des systèmes qui visent à réduire le plus possible le risque que les stocks stratégiques pour déploiement rapide ne deviennent obsolètes et il a institué, en collaboration avec le Département de l'appui aux missions, des procédures qui obligent le Centre à s'acquitter de ses fonctions de centre d'échange d'informations avant que les missions sur le terrain ne réalisent une opération d'achat. Ces mesures permettent de procéder à une rotation des stocks chaque fois que cela est possible, et ainsi de réduire le risque d'obsolescence.

Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

21. Au cours de l'exercice 2016/17, le rôle du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications et la complexité et l'ampleur de ses activités devraient en principe continuer d'évoluer en même temps qu'il progresse dans ses efforts en matière de centralisation et d'appui à distance tout en mettant en œuvre une stratégie de l'évolutivité. Le Service continuera de soutenir les systèmes de communication d'importance critique et leur environnement, sous l'angle tant de l'hébergement que de la connectivité, notamment en veillant à ce qu'Umoja soit accessible à tout le personnel du

Secrétariat, au Siège et sur le terrain, il assurera cette fonction critique à Valence et à Brindisi. Le Service poursuivra en outre sa mutation en un fournisseur de solutions technologiques innovantes et transformatrices pour les missions et son positionnement de conseiller en solutions technologiques pour les cadres supérieurs du Département de l'appui aux missions afin qu'ils puissent atteindre les objectifs prescrits.

22. Les grandes priorités stratégiques suivantes détermineront les niveaux de responsabilité, les rôles, les opérations et les activités du Service : a) optimisation des capacités des systèmes d'information géospatiale en matière de prestation de services centralisée; b) optimisation de l'infrastructure de connectivité des missions, au niveau des moyens et des résultats; c) expansion et amélioration des capacités du Centre en matière d'appui informatique à distance aux missions; d) expansion et amélioration des services d'hébergement et de connectivité des pôles informatiques; e) expansion de l'infrastructure d'hébergement et de connectivité (système de répartition dynamique de la bande passante, par exemple) ou appui à Umoja; f) réduction générale du poids de l'infrastructure informatique à l'intérieur des missions; et g) renforcement de la mobilité des communications afin de faciliter l'accès aux services informatiques par l'entremise du Centre.

23. Parmi les principales activités de centralisation en cours, il y aura aussi la mise en place de services de suivi qui permettent aux missions d'exploiter les capacités centralisées dans le domaine de la surveillance de l'infrastructure à partir de Valence et de Brindisi, l'exécution d'un plan détaillé d'exercices de reprise après sinistre et la mise en service du système de répartition dynamique de la bande passante dont il a été question plus haut.

24. Le Service poursuit sa stratégie de démultiplication des ressources, qui consiste à compléter un noyau central de ressources de base de niveau approprié par divers types de services d'appui contractuels. Cette stratégie permet en particulier au Service d'étendre ou de réduire sa capacité d'appui en fonction de la demande émanant des missions. Dans ce cadre, pour l'exercice 2016/17, le Service propose de privilégier les trois grandes initiatives suivantes : a) normalisation du projet pilote relatif aux systèmes d'information géospatiale; b) mise en place de systèmes de radiocommutateurs numériques centralisés; et c) mise en place d'un modèle viable d'appui à distance à l'intention des missions.

25. Le Service a enregistré des progrès en matière de centralisation et d'appui à distance aux missions. Les services géospatiaux centralisés comprennent, sans que la liste soit exhaustive, la gestion et le traitement des images; l'analyse de l'espace, du terrain et de l'environnement; l'application et le développement des technologies géospatiales; la normalisation des processus, des produits et des données types, notamment la configuration et la gestion des bases de données géospatiales; et la création de cartes topographiques et de fonds de carte. Cet effort de centralisation demeurera axé sur la gestion et le fonctionnement de l'infrastructure centralisée (les centres de technologie jumeaux de Valence et Brindisi) et la fourniture de services relatifs aux systèmes d'information géospatiale par l'intermédiaire de la Section des systèmes d'information géospatiale.

26. L'existence des centres de technologie jumeaux de Valence et de Brindisi continuera d'être une source de valeur ajoutée pour les opérations des missions et de gains d'efficacité au niveau des services. Ces deux centres constituent désormais une infrastructure centralisée, unifiée, sûre et très accessible pouvant servir de socle

à une prestation efficace de services informatiques aux opérations des missions et au Secrétariat dans son ensemble, ainsi qu'à d'autres bureaux, fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies.

27. Les applications iNeed, Microsoft Exchange, Cosmos et Comet, le service fixe par satellite et Umoja et d'autres applications centralisées sont hébergés sur les serveurs des deux centres de technologie jumeaux. Les services fournis par le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications revêtent une importance capitale pour les utilisateurs, dans les missions comme à l'échelle de l'Organisation tout entière.

28. À Valence et à Brindisi, le Service a engagé, et poursuit, sa mutation en un pôle central de services et un pilier essentiel du Centre, et il continuera d'être un centre informatique qui fournit des services et des solutions fonctionnelles en phase avec les besoins de l'Organisation.

Section des systèmes d'information géospatiale

29. Dans sa résolution 68/284, l'Assemblée a approuvé la mise en œuvre d'un plan de deux ans visant à centraliser et consolider les services d'information géospatiale. Il s'agit en l'occurrence de : a) restructurer les programmes relatifs aux systèmes d'information géospatiale de la Division de l'informatique et des communications du Département de l'appui aux missions; b) consolider et centraliser les principales fonctions des systèmes d'information générale; et c) réduire l'empreinte des systèmes d'information géospatiale et étendre le rôle de la Section des systèmes d'information géospatiale dans le Centre de services mondial.

30. Au cours des exercices 2014/15 et 2015/16, 36 postes au total ont été supprimés dans les missions et 11 postes ont été créés pour la Section des systèmes d'information géospatiale au Centre de services mondial. Le but de l'opération était de parvenir à une réduction de 15 % des effectifs de la Section au niveau des missions et d'achever la consolidation de l'infrastructure des systèmes d'information géospatiale au cours de l'exercice 2015/16. Le plan biennal initial du programme pilote relatif aux systèmes d'information géographique prend fin le 30 juin 2016. En conséquence, afin d'assurer la continuité de l'appui opérationnel dans le domaine géospatial et apporter un appui adéquat à la prise des décisions au niveau des missions, il est proposé que les 11 emplois de temporaire approuvés pour la Section des systèmes d'information géospatiale soient convertis en postes inscrits au budget ordinaire.

31. La Section des systèmes d'information géospatiale au Centre de services mondial continuera de travailler en étroite collaboration avec les autres unités du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications afin d'exploiter au mieux cette infrastructure complexe pour la fourniture de produits et de services géospatiaux. L'utilisation de grandes capacités de stockage, de l'informatique en nuage et de la large bande pour stocker, traiter, analyser et distribuer des données géospatiales volumétriques multidimensionnelles et des informations et produits dérivés est une nécessité pour améliorer les processus de prise de décisions et le renseignement au niveau des contingents et de la sécurité et soutenir les opérations logistiques et fonctionnelles. Ces produits et cette information seront fournis aux missions et évalués par celles-ci à distance. Le déploiement des systèmes géospatiaux communs qui doivent être mis au point sur

des plates-formes globales permettra au personnel des missions d'y accéder à distance au moyen de dispositifs mobiles ou d'ordinateurs pour introduire des données et extraire des informations. En outre, la gestion efficace des projets géospatiaux et le respect du cycle normal d'élaboration des applications géospatiales exigent la mise en place et la maintenance d'un système solide de gestion des configurations en vue de créer un environnement maîtrisé. La Section travaillera en étroite collaboration avec le Groupe des TIC du Service afin de tirer tout le parti possible de l'expérience acquise dans ce domaine.

Appui à distance aux missions

32. Le Centre a assuré avec succès la fourniture de services d'appui à distance aux missions, principalement à la MINUSCA et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), à titre d'expérience pilote. Il en est résulté des avantages opérationnels et financiers évalués à près de 2 millions de dollars par an qui s'expliquent par le différentiel de traitement et d'avantages du personnel recruté sur le plan international entre ces deux missions et le Centre, ainsi que par le remplacement des informaticiens qu'il aurait fallu recruter sur le plan international pour les missions par des agents recrutés sur le plan local au Centre.

33. Dans sa résolution 69/309, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires tendant à ce qu'il soit procédé à une évaluation et une analyse coûts-avantages de la fourniture de services d'appui aux infrastructures technologiques et d'appui technique aux deux missions et que soit établi un dossier-argumentaire pour la prestation de services d'appui à distance aux missions (voir A/69/839/Add.9, par. 39). En conséquence, il a été procédé à une analyse coûts-avantages et un nouveau modèle d'appui à distance continu qui soit également accessible à d'autres missions a été mis au point.

34. La finalité de ce modèle d'appui à distance aux missions sera d'améliorer la disponibilité d'un personnel d'appui spécialisé et réservé à cette fonction; de centraliser le déploiement, l'administration et le contrôle de l'infrastructure interne à chaque mission et de normaliser les différents secteurs technologiques, ce qui permet de réduire les dépenses technologiques dans les missions en bénéficiant des économies d'échelle, de réduire les risques de panne et d'améliorer la prestation de services.

35. À cette fin, le Centre propose : a) d'étendre à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) et à la mission politique spéciale de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) le mécanisme d'appui qui dessert actuellement la MINUSMA et la MINUSCA, et ce au cours de l'exercice 2016/17; et b) de proroger pour un an 20 emplois de temporaire (autre que pour les réunions) (2 P-4, 1 P-3, 5 SM et 12 GN) pour maintenir la capacité approuvée pour l'exercice 2015/16. Le cahier des charges de la Section de l'appui aux missions comprendra la surveillance des infrastructures internes aux missions, les réseaux des missions, l'appui aux réseaux et systèmes des missions et les services mobiles destinés aux utilisateurs dans les missions.

Systèmes de radiocommunications numériques

36. Le système de radiocommunications numériques TETRA (radiocommunications terrestres à commutation automatique) est une norme mondiale de radiocommunications numériques pour les communications vitales. La plupart des missions sont en train de passer des anciens systèmes de radiocommunications analogiques à des systèmes numériques. Pour régler le problème du renforcement et de l'amélioration de la résilience des systèmes de télécommunications de pointe dont les missions ont un besoin critique, le Centre a inclus un nouveau service de radiocommunications numériques dans son offre de services centralisés. Une infrastructure centralisée de radio commutations numériques, permet désormais au Centre d'utiliser l'infrastructure de réseau étendu existante pour assurer sur la plateforme TETRA l'intégralité des opérations d'hébergement, de maintenance et de suivi de l'infrastructure centrale requise pour toutes les missions. Près de 25 000 abonnés (dispositifs portables ou mobiles et stations radio fixes) seront desservis par l'infrastructure de radio commutations numériques du Centre d'ici à la fin de l'exercice 2016/17. La technologie de radiocommunication bidirectionnelle TETRA est conforme aux normes minimums de sécurité des opérations et est très utilisée par le personnel civil, les unités de police et les contingents pour mener à bien les opérations d'importance capitale pour les missions.

37. L'approche centralisée du déploiement des systèmes TETRA doit en principe se traduire par des économies d'échelle et des réductions de coûts résultant de la réduction de l'infrastructure nécessaire pour soutenir les missions dans des environnements difficiles et dangereux; une administration et un contrôle centralisés; et une mise en œuvre accélérée. Au chapitre des avantages opérationnels il faut citer également le haut niveau de disponibilité et de résilience opérationnelle, l'évolutivité et la facilité d'expansion, une prestation de services améliorée, une meilleure sécurité du personnel sur le terrain et de moindres besoins en matière de stockage et de refroidissement du matériel. Les ressources jugées nécessaires au titre de l'initiative TETRA comprennent celles afférentes à l'élargissement de la portée du travail effectué par le personnel technique existant dans le même secteur fonctionnel du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications et celles afférentes au transfert du matériel des missions au Centre de services mondial.

Structure du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

38. Au cours de l'exercice 2015/16, le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications a achevé sa restructuration et a) procédé à l'unification des quatre sections d'appui en miroir à Brindisi et Valence (communications par satellite, centres informatiques, ingénierie des réseaux et infrastructures technologiques); et b) créé une section distincte pour l'appui à distance aux missions afin de permettre une rationalisation des processus d'appui internes du Service.

39. Le stade final de la restructuration du Service reposait sur un arrangement quant à l'état final de sa structure générale dans une perspective de gestion fonctionnelle axée sur la technologie. Ce modèle de gestion globale du Service est désormais pleinement bidimensionnel, à savoir qu'il couvre a) la gestion des

fonctions et de la technologie; et b) la gestion des services et de la sécurité. Ce modèle fournit donc un cadre efficace et rentable de prestation de services.

40. Il est proposé que le poste de Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (D-1) soit transféré de Brindisi à Valence, cette proposition ayant été soumise à l'Assemblée générale, pour examen, dans le cadre du budget de l'exercice 2015/16. L'Assemblée, dans sa résolution 69/309, a reporté l'examen de cette proposition à sa soixante-dixième session. Le Chef du Service continuera de diriger les installations de Brindisi et de Valence en tant que centres technologiques jumeaux. Outre l'exercice de ses fonctions de gestion générale et centrale des technologies de l'information et des communications, le Chef du Service assumera aussi le rôle de Responsable des lieux à Valence, où il dirigera toutes les activités de représentation du Centre auprès du Gouvernement espagnol. La proposition de transfert du poste de Chef du Service à Valence a une importance stratégique dans la mesure où c'est là qu'il sera tenu d'exercer une partie importante de ses fonctions de gestion et de coordination concernant tant les technologies de l'information et des communications que les autres domaines.

Appellation officielle du Centre de Valence

41. Les termes utilisés pour désigner le Centre de Valence ont beaucoup varié depuis sa création. Il a été notamment appelé a) Centre de télécommunications secondaire actif de Valence; b) Centre de télécommunications secondaire actif du Site B à Valence; et c) Base d'appui des Nations Unies à Valence.

42. Comme suite à la demande approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/309 et tendant à ce que le Secrétaire général présent à l'Assemblée, pour examen, des propositions d'appellation officielle du Centre de Valence, il est proposé que dans les documents budgétaires à venir, le site de Valence soit désigné par l'expression « Centre de services mondial-Valence » et le site de Brindisi par « Centre de services mondial-Brindisi », et que les deux sites soient appelés « Centre de services mondial », expression qui désignerait un ensemble unique et intégré de prestation de services et d'appui informatiques et logistiques.

Dépenses afférentes à Umoja et autres applications informatiques

43. Comme le Secrétaire général le soulignait dans son sixième rapport d'étape sur le progiciel de gestion intégré, au stade de déploiement assez avancé d'Umoja (Fondation et Extension 1), de nombreuses dépenses directes de fonctionnement et de maintenance (services d'hébergement et d'appui, licences de logiciels, communications) qui étaient auparavant financées dans le cadre du projet Umoja sont devenues des dépenses de fonctionnement récurrentes, à l'instar des dépenses afférentes aux systèmes globaux de l'infrastructure de l'informatique et des télécommunications (voir A/69/385, par. 67).

44. À l'inverse, les dépenses d'appui au déploiement d'Umoja, en ce qui concerne le groupe 5 dans les missions, la mise en place de la capacité opérationnelle et les autres tâches de préparation au déploiement d'Umoja Extension 2, n'ont pas de caractère récurrent et seront dans toute la mesure possible prises en charge par les missions, conformément à la décision que l'Assemblée générale a prise dans sa résolution 66/246 et réaffirmée dans sa résolution 68/246, à l'issue de l'examen du

cinquième rapport d'étape du Secrétaire général sur le progiciel de gestion intégré (A/68/375 et Add.1).

45. Afin de présenter de manière cohérente et transparente les prévisions de dépenses de fonctionnement, de maintenance et d'appui à caractère récurrent des opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2016/17 et d'assigner ces dépenses aux sites sur lesquels elles sont engagées, les crédits demandés au titre des dépenses de fonctionnement récurrentes sont regroupées dans le projet de budget du Centre de services mondial pour l'exercice 2016/17, ce qui représente au total 16,8 millions de dollars. En outre, ce mode de présentation cadre davantage avec le rôle capital du Centre s'agissant des services d'hébergement et d'appui à Umoja et avec le développement continu de son rôle de prestataire de services d'informatique et de télécommunications décrit dans les paragraphes qui précèdent.

46. Ces prévisions de dépenses se montant au total à 16,8 millions de dollars pour l'exercice 2016/17 correspondent à la somme des dépenses continues de fonctionnement et de maintenance afférentes aux systèmes Umoja (8,07 millions de dollars) et des dépenses afférentes à l'infrastructure centrale d'informatique et de télécommunications et à la bande passante (8,74 millions de dollars).

47. Outre les dépenses en rapport avec Umoja décrites ci-dessus, des crédits se montant à 1,61 million de dollars sont demandés au titre des systèmes de gestion de la relation client et de suivi du matériel appartenant aux contingents (0,94 million de dollars) et du système intégré de gestion des identités (0,46 million de dollars), ainsi que des licences et redevances logicielles diverses (0,21 million de dollars), sont aussi demandés au titre des dépenses globales afférentes aux technologies et aux communications dans le projet de budget du Centre pour l'exercice 2016/17.

Service de l'appui à la Base

48. Au cours de l'exercice 2016/17, le Service de l'appui à la Base continuera de fournir des services essentiels pour le fonctionnement du Centre, la gestion des installations; les ressources humaines; les achats; les services de conférence et d'apprentissage; les services médicaux; et les services d'appui auxiliaire en matière d'expéditions, d'enregistrement et d'archivage par exemple; ainsi que le centre de contrôle de la Base. Le Service de l'appui à la Base comprend la Section des achats, la Section des ressources humaines, la Section des services auxiliaires internes, le Centre de perfectionnement et de services de conférence et le Centre médical.

49. S'agissant des services partagés fournis par le Centre de services mondial, le Service de l'appui à la Base apporte un appui administratif à la MANUL, dont les huit postes (1 AN et 7 AL) qui sont financés par prélèvement sur les crédits alloués à cette mission dans le budget programme de l'exercice biennal 2016-2017, sont intégrés au Centre. L'appui administratif à la MANUL est régi par un accord de prestation de services en vertu duquel le Centre de services mondial est chargé de fournir des services d'appui administratif et technique essentiels à la Mission, tirant ainsi parti des délégations de pouvoirs, des compétences et des ressources disponibles au Centre. Celui-ci assume des responsabilités de contrôle fiduciaire et des obligations redditionnelles découlant du fait que les activités financières et les opérations d'achat de la Mission relèvent de la responsabilité du chef des services financiers et du chef des services d'achat, respectivement, du Centre de services mondial.

50. En outre, dans le cadre du service intégré d'appui aux activités d'achat des missions (COMPASS), un ensemble de services fournis à l'échelle mondiale est axé sur l'appui aux missions politiques spéciales, en particulier celles dont les capacités en matière d'achats sont limitées ou inexistantes, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC). Le Service d'appui à la Base a assuré avec succès la gestion de ce dispositif dans le cadre d'accords de prestation de services en vertu desquels tant l'UNOWAS que le BRENUAC lui versent chaque année 40 000 dollars en défraiement des services fournis. Dans le cadre du dispositif COMPASS, aucun poste n'est fourni par les missions.

51. Pour le moment, le Centre de services mondial n'étendra pas aux petites missions le système des services partagés en ce qui concerne l'administration des finances, des ressources humaines et des achats.

Bureau du Directeur

52. Le Bureau du Directeur comprend : a) l'Équipe des collaborateurs immédiats du Directeur; b) la Section des finances et du budget; c) le Bureau régional pour la sécurité aérienne; d) le Groupe des organes centraux de contrôle; e) le Groupe de la gestion des achats des missions; et f) le Bureau de la sécurité.

53. Au cours de l'exercice 2016/17, le Bureau du Directeur se consacrera principalement à la gestion stratégique et l'application des décisions stratégiques; au renforcement des moyens de gestion, de suivi et d'établissement de rapports concernant les programmes; à l'amélioration de la gestion, du suivi et de l'établissement de rapports sur les résultats des clients au regard d'indicateurs de performance clés; aux accords de prestation de services; aux enquêtes de satisfaction des clients; et à l'appui administratif relatif aux deux services de base.

54. Il est proposé que le poste de Directeur adjoint (D-1) soit transféré du Bureau du Directeur au Service de la logistique, dont il deviendra le chef. Le poste de Directeur adjoint a été créé pour l'exercice 2012/13 dans le cadre de la restructuration de la Base logistique des Nations Unies en vue de renforcer la haute direction de la Base, superviser l'application des principes d'intégration inscrits dans la stratégie globale d'appui aux missions et assurer le contrôle des activités opérationnelles, ainsi que l'appui technique à l'adoption des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et d'Umoja au cours de ses différentes phases de mise en œuvre. Avec le transfert de ce poste D-1, les responsabilités du Bureau du Directeur en matière de contrôle et de gestion seront allégées, puisque le titulaire du poste de Directeur sera secondé par deux adjoints, l'un responsables de l'informatique et l'autre de la logistique.

55. L'axe d'intervention principal du Bureau régional de la sécurité aérienne au cours de l'exercice 2016/17 sera la fourniture de services au Centre et aux missions et forces qui en relèvent, telles que la Mission d'assistance des Nations unies en Iraq, la Force de maintien de la paix des Nations Unies à Chypre, et la Force intérimaire des Nations Unies au Liban. L'objectif est en l'occurrence de renforcer l'approche régionale par l'élaboration et la mise en place d'outils électroniques harmonisés de gestion des risques et d'assurance de la sécurité pour les programmes de sécurité aérienne des missions clientes et par une offre d'activités de formation et de promotion à distance.

56. Le Groupe des organes centraux de contrôle des missions appuiera l'opération relative à la mobilité à l'échelle mondiale menée par la Division du personnel des missions du Département de l'appui aux missions en examinant les profils d'emploi types et en approuvant les recommandations d'inscription dans les fichiers des candidats remplissant les conditions requises. Une augmentation globale de plus de 300 % de la charge de travail est prévue pour la période allant de 2015 à 2020, compte tenu des activités susmentionnées, ainsi que des prochaines opérations annuelles de conversion en engagements continus, pour lesquelles il faudra que les membres du personnel soient inscrits sur les fichiers et obtiennent l'aval du Groupe, et des récents efforts d'harmonisation faits au Siège, qui ont imposé à la Division du personnel des missions et aux missions elles-mêmes de procéder au classement pour la première fois de plus de 15 000 postes, dont les définitions devront être réexaminées par le Groupe dans les deux années à venir. Compte tenu de toutes ces initiatives, le Groupe s'attend à devoir intensifier ses activités de formation pour que les nouveaux membres reçoivent la formation voulue et que des cours de remise à niveau soient organisés à l'intention du personnel en place afin de constituer un effectif fiable réunissant au total plus de 160 membres.

57. Le Groupe de la gestion des marchés des missions continuera d'assurer une fonction consultative d'appui aux missions en ce qui concerne l'amélioration des cadres contractuels, la gestion et le suivi de l'exécution des contrats, les politiques et pratiques de gestion des marchés et le renforcement des capacités.

Unités hébergées

58. Le Centre de services mondial compte actuellement trois unités hébergées : le Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires, le Service intégré de formation et la Force de police permanente des Nations Unies, qui relèvent tous du Département des opérations de maintien de la paix.

59. Le Service intégré de formation du Centre est chargé d'améliorer l'état de préparation et l'efficacité des membres du personnel civil recrutés sur le plan international et affectés aux opérations de paix et organise à cet effet les cours de formation préalable au déploiement de ce personnel. Il aide à constituer un effectif civil de maintien de la paix compétent, institutionnellement averti et déontologiquement conscient, capable de s'adapter rapidement et de servir dans des environnements de maintien de la paix dangereux et complexes. Comme suite à une demande du Département de l'appui aux missions et conformément à la recommandation formulée dans le rapport du Comité des commissaires aux comptes (A/68/5 (Vol. II), chap. II), il a été procédé à un examen visant à identifier les économies et les gains d'efficacité qui pourraient résulter d'un transfert à Entebbe (Ouganda) du Service intégré de formation, comme indiqué dans le budget du Compte d'appui. Il est donc proposé de supprimer cinq postes (1 P-4, 2 P-3 et 2 GN) à Brindisi.

60. L'Équipe permanente de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires continuera d'assurer ses fonctions de base : a) le démarrage de nouvelles composantes judiciaires et pénitentiaires; b) l'appui et l'assistance technique aux composantes judiciaires et pénitentiaires existantes; et c) les missions d'analyse et d'évaluation opérationnelles en appui aux composantes judiciaires et pénitentiaires sur le terrain. L'Équipe permanente a l'intention de continuer d'améliorer la

prestation de services en renforçant les capacités de ses membres par une formation ciblée et correspondant aux besoins.

61. La Force de police permanente continuera d'assurer ses deux fonctions de base : a) le démarrage de nouvelles composantes police dans les opérations de maintien de la paix; et b) l'assistance aux composantes police des missions de maintien de la paix en cours, par le renforcement de leurs capacités institutionnelles de maintien de l'ordre. Si demande lui en est faite, la Force de police permanente procédera aussi à l'évaluation et au suivi opérationnels des composantes police. Elle redoublera d'efforts dans le sens d'une efficacité accrue de la préparation des policiers. Ces efforts redoublés seront assortis de produits quantifiables en ce qui concerne les missions d'assistance aux composantes police des opérations de maintien de la paix en cours ainsi qu'aux composantes police en phase de démarrage ou de renforcement; les programmes de perfection des compétences à l'intention des experts de la Force de police permanente en soutien aux missions d'évaluation des composantes police existantes; et le renforcement des interactions avec la Division de la police du Département des opérations de maintien de la paix et les composantes police de diverses missions.

62. La Force de police permanente continuera aussi de répondre aux demandes émanant du Département des affaires politiques ainsi qu'aux demandes d'appui technique des fonds et programmes des Nations Unies, des institutions spécialisées et d'autres partenaires, de manière sélective. Étant donné l'augmentation considérable du nombre de ces demandes depuis un certain nombre d'années et bien qu'elles ne soient pas toutes prévisibles, la Force de police permanente s'emploiera à se préparer plus efficacement à y répondre. Parmi les moyens opérationnels nécessaires à une préparation plus efficace, il y a l'offre de programmes de formation axés sur le perfectionnement des qualifications à l'intention des membres de la Force, les nouvelles recrues en particulier, la participation aux conférences internationales traitant des questions relatives à la police et la promotion en direction des missions, de maintien de la paix, en particulier, en vue d'une meilleure prestation de services.

63. Pour l'exercice 2016/17, il est proposé de supprimer quatre postes de la Force de police permanente et de créer par la suite des postes à la Division de la police du Département des opérations de maintien de la paix au Siège, dans le cadre du projet de budget du Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2016/17 (voir A/70/751).

C. Coopération régionale intermissions

64. Le Bureau régional pour la sécurité aérienne du Centre de services mondial continuera de renforcer la coopération entre missions d'une même région en apportant aux missions concernées des conseils et une assistance en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de gestion de programmes de sécurité aérienne et de veiller au respect des politiques, directives et procédures édictées par le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions dans le domaine de la sécurité aérienne.

D. Partenariats, coordination avec les équipes de pays et missions intégrées

65. Le Centre de services mondial de l'ONU continuera de fournir une liaison par satellite et toute autre forme d'appui informatique au Programme alimentaire mondial (PAM), dans le cadre des formations qu'il organise sur sa base de San Vito (Italie), ainsi que des services de téléphonie et de transmission de données à l'Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies. Il offrira également des services dans les domaines de l'informatique, de la téléphonie par Internet et des réseaux informatiques au Centre international de calcul des Nations Unies et au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), sur la base du recouvrement des coûts.

66. Premier fournisseur de services informatiques du Département de l'appui aux missions, le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications offrira des services de même nature, sur la base du recouvrement des coûts, à d'autres entités telles que le Département des affaires économiques et sociales, le Bureau de l'informatique et des communications, le Département de la sûreté et de la sécurité et le Centre international de calcul.

67. Le Centre de services mondial continuera de renforcer sa coopération avec d'autres fonds et programmes, les institutions spécialisées et autres bureaux des Nations Unies en leur fournissant des services dans les domaines des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, ainsi que des services de conférence appuyant les travaux du Tribunal pénal international pour le Rwanda, du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, du Tribunal spécial pour le Liban, de l'Assistance des Nations Unies aux procès des Khmers rouges, de la Cour pénale internationale, des bureaux hors Siège (Office des Nations Unies à Genève, Office des Nations Unies à Nairobi et Office des Nations Unies à Vienne), de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, du PAM, de la Commission économique pour l'Afrique, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, du Corps commun d'inspection et de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala. Il continuera de coopérer en outre avec le PAM dans des domaines d'intérêt commun tels que le transport aérien, en fournissant selon que de besoin un appui logistique aux opérations (y compris la manutention au sol), les services et la formation.

68. Le Directeur du Centre de services mondial continuera d'occuper la fonction de coordonnateur de secteur (sécurité) pour l'ensemble des entités des Nations Unies présentes dans la région, dont l'Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et le Centre international de calcul.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

69. Les cadres de budgétisation sont regroupés par unités fonctionnelles : logistique, technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications et appui à la Base. Dans le cadre de cet objectif global, le Centre s'attachera, au cours de l'exercice budgétaire, à contribuer à un certain nombre de réalisations

escomptées en exécutant les produits clefs qui s'y rapportent, tels qu'indiqués dans les cadres de budgétisation ci-après.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

1.1 Amélioration de l'appui opérationnel et technique apporté aux missions de maintien de la paix et aux autres missions

1.1.1 Tous les mouvements stratégiques aériens sont contrôlés et suivis de façon centralisée par le système de suivi mondial et il est procédé à une analyse des coûts et des avantages et au choix des appareils afin de réduire les dépenses de fonctionnement de la flotte au niveau régional et d'utiliser celle-ci au mieux.

1.1.2 Des services de manutention au sol sont fournis dans les délais à tous les appareils du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions décollant de l'aéroport de Brindisi ou y atterrissant.

1.1.3 La composition des stocks pour déploiement stratégique est examinée tous les ans en vue de répondre aux besoins des missions et de garantir une rotation optimale des stocks.

1.1.4 100 % des demandes présentées par les missions en vue d'obtenir des articles entrant dans la composition des stocks pour déploiement stratégique ou de la réserve de matériel de l'ONU ou faisant partie des biens excédentaires des missions sont honorées dans les 2 jours ouvrables qui suivent la demande.

1.1.5 Des services d'appui technique (génie) sont systématiquement fournis dans les délais aux missions, selon le calendrier fixé.

1.1.6 95 % des demandes d'entretien des véhicules et des groupes électrogènes du Centre sont traitées dans les 2 jours ouvrables.

1.1.7 Tous les services de raccordement sont fournis dans les délais convenus 99,90 % du temps.

1.1.8 Tous les services d'hébergement sont fournis dans les délais convenus 99,90 % du temps.

1.1.9 Toutes les images, cartes et données analytiques requises sont fournies dans les délais convenus 99,90 % du temps

1.1.10 Des solutions et des services géospatiaux phares sont disponibles à l'échelle mondiale 99,90 % du temps

1.1.11 Des bases de données géospatiales normalisées et centralisées sont disponibles à l'échelle mondiale 99,90 % du temps

Service de la logistique

- Traitement de toutes les demandes d'accès au portail en ligne pour les activités relatives au génie
- Examen et traitement des demandes d'agrément technique des projets de génie civil prévus dans les missions pour lesquels les décisions concernant les marchés sont prises au niveau local
- Examen annuel de la composition des stocks pour déploiement stratégique en vue de répondre aux besoins des missions et de garantir une rotation optimale des stocks
- Conduite d'une enquête auprès des clients concernant la qualité de l'appui logistique fourni dans les missions, dont le principal indicateur de résultat mesure un taux de satisfaction de 80 %
- Vérification du bon état de marche du matériel entrant dans la composition des stocks pour déploiement stratégique, de la réserve de matériel de l'ONU et du stock de véhicules et de groupes électrogènes du Centre de services mondial
- Examen des projets de budget présentés par les missions pour les activités de génie, selon que de besoin
- Fourniture d'un appui aux activités de génie environnemental aux missions et au Centre de services mondial
- Examen des rapports trimestriels établis par les missions sur la mise en œuvre des principaux projets de construction et de génie
- Conseils aux missions sur la recherche de fournisseurs pour l'achat de biens
- Contrôle et suivi de tous les vols de la flotte aérienne des Nations Unies, qui sont équipés d'un dispositif de localisation
- Fourniture de services de manutention au sol, aide à l'obtention des droits de circulation dans l'espace aérien italien et appui au Département de l'appui aux missions et aux appareils de la flotte des Nations Unies en service au Centre de services mondial dans le cadre d'un contrat d'affrètement de longue durée; appui aux tâches administratives et coordination de l'aide sur les aires de trafic pour ce qui est des avions de ligne affrétés par le Centre sur une courte durée
- Publication de rapports réguliers sur l'utilisation de la flotte stratégique aux fins de la veille stratégique et de l'analyse des coûts
- Élaboration et organisation de stages de formation à la logistique à l'intention du personnel des missions
- Inventaire physique de toutes les immobilisations corporelles du Centre de services mondial, comme prescrit par les Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS)
- Inventaire physique de 100 % des stocks pour déploiement stratégique, de la réserve de matériel de l'ONU et des stocks du Centre de services mondial, comme prescrit par les normes IPSAS
- Poursuite de la codification, conformément aux normes de prestation de services en vigueur et aux données articles d'Umoja, de tous les bons de commande émanant des missions

Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

- Organisation et préparation des postes avancés de communications par satellite dans le cadre du démarrage ou du renforcement de missions dans les 5 jours ouvrables suivant la réception de la demande
- Fourniture de services techniques de gestion de la bande passante satellite afin de garantir une efficacité supérieure à 1,7 bit par hertz et la disponibilité de 10 % de la capacité louée de transmission par satellite dans la zone couverte par le téléport, dans la perspective de la configuration et du déploiement de nouvelles missions

- Installation d'un système de gestion des appareils mobiles permettant un accès sécurisé aux services de messagerie électronique dans 5 missions
- Services de gestion et d'appui pour 1 500 bureaux virtuels destinés aux usagers de centres informatiques externes et d'utilisateurs à distance dans les missions, y compris l'infrastructure de base composée de 16 serveurs et de 2 centres virtuels hébergés à Brindisi et à Valence
- Services de gestion et d'appui pour 40 centres informatiques virtuels destinés aux missions, y compris l'infrastructure de base composée de 46 serveurs et de 2 centres virtuels hébergés sur les deux sites
- Installation et maintien en condition d'une configuration Active Directory normalisée pour 5 missions, y compris la mise en service à distance du logiciel au moyen du centre de contrôle de Microsoft
- Fourniture de 6 services géospatiaux phares à l'échelle mondiale, sûrs et largement disponibles : Field Global Portal, Field Street Map, Field Operational Map, Gazetteer, Imagery Management and Publishing System et UN Globe
- Production de 200 cartes thématiques, opérationnelles, topographiques et de base destinées aux missions
- Services d'achat d'images et gestion de 5 bases de données géospatiales mondiales normalisées et centralisées
- Exploitation et gestion de tous les systèmes d'appui aux infrastructures à Brindisi et à Valence, pour l'hébergement et le raccordement de la plateforme convergée sur laquelle fonctionne Umoja (2 solutions intégrées vBlock et 2 systèmes HP Appsystems)
- Traitement analytique d'images, de données spatiales sur le terrain et l'environnement en vue de produire 60 produits à valeur ajoutée et rapports destinés aux missions
- Élaboration, hébergement et maintien en condition de 190 solutions et services géospatiaux de cartographie sur Internet destinés aux missions
- Organisation de 3 stages de formation de niveau supérieur consacrés aux systèmes d'information géographique à l'intention du personnel des missions
- Services d'appui et d'entretien pour 3 245 articles de matériel informatique à usage individuel, 3 systèmes de distribution sans fil et 73 articles de matériel audiovisuel sur deux sites distincts
- Fourniture de 67 prestations de services informatiques à 992 utilisateurs sur deux sites différents
- Activités d'entretien et d'appui (niveau 2) pour 169 applications hébergées sur un serveur central et destinées aux missions, au Siège et à d'autres bureaux des Nations Unies, et pour 45 applications hébergées sur un serveur local appuyant le fonctionnement du Centre, sur 2 sites distincts
- Production de 820 Mwh d'énergie au moyen de technologies sans émissions de carbone
- Conduite d'une enquête annuelle de satisfaction des clients
- Fourniture de services d'appui à distance à la MINUSMA, la MINUSCA, la MINURSO et la MANUL, dans le cadre des accords de prestation de services conclus à cette fin

Service de l'appui à la Base

- Fourniture de services de gestion et d'appui administratif à un effectif composé de 443 civils, 3 employés du Syndicat du personnel des missions hors Siège des Nations Unies, 8 fonctionnaires de la MANUL, 73 vacataires et 15 consultants
- Réalisation de taux de satisfaction de 80 % de taux de satisfaction au minimum en ce qui concerne la coordination des activités de formation organisées à Brindisi et à Valence et l'appui fourni à cet égard

- Fourniture de services médicaux aux membres du personnel civil du Centre de services mondial et aux personnes à leur charge, ainsi qu'aux stagiaires de l'ONU à Brindisi
- Organisation de 2 séances d'information de « L'ONU avec nous » sur les maladies sexuellement transmissibles et le VIH/sida et de 1 séance de « UN for All » sur l'orientation et l'identité sexuelles, le handicap, la santé mentale et la toxicomanie, à l'intention de tous les membres du personnel du Centre de services mondial
- Entretien de 58 bâtiments en dur (61 136 m²), de 13 structures à parois souples (7 215 m²), de 111 conteneurs préfabriqués et de 318 968 m² de terrains non bâtis, dont des espaces verts, des surfaces bétonnées et asphaltées, et des routes et aires de stationnement, à Brindisi
- Entretien de 11 bâtiments en dur, dont 3 bâtiments principaux et 8 bâtiments secondaires (pavillon d'entrée au réfectoire; entrepôt; dépôt d'ordures; poste de contrôle; remise à pompes d'arrosage et outils; local « énergie » abritant le centre de contrôle de section et les groupes électrogènes; station de raccordement au réseau d'abonnés) (9 163 m²) et 1 terrain non bâti de 34 337 m² comprenant des aires de stationnement, à Valence
- Exploitation du parc de véhicules opérationnels du Centre de services mondial, qui comprend 128 véhicules à Brindisi et 5 véhicules à Valence

Bureau du Directeur

- Établissement de rapports trimestriels sur l'exécution des programmes

Bureau régional de la sécurité aérienne

- Organisation de 7 visites de contrôle de la sécurité aérienne à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (2), à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (2) et à la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (3)
- Élaboration et mise en service d'outils électroniques normalisés de gestion du risque et d'assurance de la sécurité, dans le cadre du programme de sécurité aérienne des missions affiliées au Bureau régional de la sécurité aérienne et des autres missions auxquelles le Département de l'appui aux missions apporte son concours, à leur demande

Bureau des services de sécurité

- Prestation de services de sécurité, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, à Brindisi et à Valence

Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions

- Facilitation de l'examen des critères d'évaluation pour 200 vacances de poste et du traitement de dossiers de recrutement en vue d'approuver jusqu'à 2 000 candidats qui seront inscrits sur les fichiers par le Groupe
- Vérification des références de 1 250 candidats dont le recrutement a été demandé; recoupements effectués avec 300 institutions militaires et gouvernements afin d'établir des critères d'équivalence des diplômes délivrés et des formations dispensées par les écoles militaires, de police ou d'aéronautique en regard des normes de l'enseignement tertiaire civil
- Traitement de 2 000 demandes d'indemnité pour frais d'études et d'avances

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

1.2 Déploiement rapide dans les missions tout au long de leur mandat, comme prescrit par le Siège

1.2.1 Les liaisons de communications sont installées dans les 24 heures qui suivent l'arrivée, dans la zone d'une nouvelle opération de maintien de la paix, du matériel informatique, du matériel de communications et des spécialistes du Centre de services mondial

1.2.2 Les modules et le matériel entrant dans la composition des stocks pour déploiement stratégique et de la réserve de matériel de l'ONU sont expédiés dans les 30 jours suivant la réception de la demande d'envoi pour les demandes standard et dans les 90 jours pour le démarrage d'une mission

1.2.3 Les équipes d'appui aux missions sont déployées dans les 15 jours suivant l'approbation du déploiement

Produits

Service de la logistique

- Coordination de la liquidation de leurs actifs par les missions avec le Département de l'appui aux missions
- Réalisation des évaluations techniques des offres de services de transport dans les 24 heures suivant leur réception
- Chargement de tous les aéronefs à temps pour permettre un décollage et un atterrissage dans les délais fixés

Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

- Inspection et maintenance du matériel informatique et du matériel de communications des modules de déploiement logistique aéroportés qui entrent dans la composition des stocks pour déploiement stratégique afin de vérifier qu'ils sont prêts à être déployés à tout moment
- Mise à la disposition des nouvelles missions et des missions en phase de renforcement d'un module géographique pour déploiement rapide et de spécialistes des systèmes d'information géographique

Service de l'appui à la Base

- Fourniture d'un appui administratif au déploiement de 70 membres du personnel dans diverses missions
- Fourniture d'un appui administratif pour le recrutement, la gestion et les voyages de 45 consultants en services géospatiaux

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

1.3 Renforcement de la résilience opérationnelle au moyen de dispositifs de continuité des opérations et de reprise après sinistre

1.3.1 Les applications des missions hébergées centralement sont disponibles 99,90 % du temps.

Produits

- Service d'exploitation, de maintenance et d'appui pour 2 centres de données certifiés au niveau III par l'Uptime Institute, configuré en mode actif/actif avec répartition de la charge de travail, recouvrant 2 sites, représentant 3 100 téraoctets de capacité de stockage et 7 450 de capacité de réserve, et comprenant 488 serveurs physiques, 4 080 serveurs virtuels et 41 systèmes de gestion
- Gestion et entretien de 46 920 boîtes aux lettres en service dans les missions, y compris l'acheminement et l'archivage des messages et l'administration de l'infrastructure active/active
- Hébergement de 169 applications des missions
- Maintien de la norme internationale ISO/CEI 20000-1 relative au système de gestion des services informatiques

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

1.4 Renforcement de la sécurité et de la fiabilité du réseau longue portée global

1.4.1 Le réseau longue portée est disponible 99,9 % du temps

Produits

- Services de téléphonie, de visioconférence et de transmission de données et d'un appui à distance pour un réseau satellitaire (10 réseaux satellitaires permettant une attribution dynamique des largeurs de bande, 7 réseaux permettant des liaisons point à multipoint sur 2 téléports par l'intermédiaire de 3 satellites)
- Exploitation et maintenance du réseau couplé composé de 210 routeurs à distance, 64 routeurs locaux, 140 commutateurs, 24 pare-feu, 93 pare-feu virtuels, 9 boîtiers tout-en-un permettant d'exploiter des applications Web, 10 analyseurs de réseaux, 4 systèmes de détection des intrusions, 88 accélérateurs réseau longue portée, 4 passerelles vers des réseaux privés virtuels, 14 appareils compatibles avec les services de téléphonie par Internet et 85 dispositifs de visioconférence, et assistance technique
- Exploitation et maintenance de 42 lignes téléphoniques E1 reliant les missions, de 62 lignes téléphoniques E1 commerciales, de 22 lignes louées et de 2 liaisons Internet à haut débit, et assistance technique
- Maintien de la norme internationale ISO/IEC 27001:2013 relative à la sécurité de l'information

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

1.5 Fourniture aux missions de maintien de la paix et aux autres missions d'un appui en matière de maintien de l'ordre, d'état de droit et de formation par les unités hébergées

1.5.1 Des composantes police sont créées dans les missions existantes et celles qui sont déjà en place bénéficient d'un appui de même que la Division de la police du Département des opérations de maintien de la paix (2014/15 : 14; 2015/16 : 15; 2016/17: 15)

1.5.2 Un plus grand nombre de missions d'évaluation sont menées à bien, notamment en appui aux pays fournisseurs d'effectifs de police, y compris dans leurs centres de formation (2014/15 : 5; 2015/16 : 6; 2016/17 : 7)

1.5.3 Les composantes judiciaires et pénitentiaires des missions, nouvelles et existantes, bénéficient d'un appui (2014/15 : 9; 2015/16 : 9; 2016/17 : 9)

*Produits***Force de police permanente**

- 8 missions d'assistance de 3 mois au maximum auprès des composantes police d'opérations de maintien de la paix existantes en vue d'aider au renforcement des capacités des services nationaux de maintien de l'ordre
- Création et renforcement des composantes police de 2 missions de taille moyenne nouvelles ou en phase de renforcement et réduction des effectifs/liquidation de missions existantes
- Fourniture d'un appui à la Division de la police du Département des opérations de maintien de la paix pour l'aider à donner suite à 6 rapports d'examen ou d'évaluation
- Participation à 11 programmes de perfectionnement visant à renforcer les compétences des membres de la Force de police permanente

- Mise en œuvre des recommandations formulées à l'issue de 7 missions d'évaluation conduites auprès des composantes police de missions de maintien de la paix et auprès de missions politiques spéciales et des fonds, programmes et d'institutions spécialisées des Nations Unies, notamment participation à un exercice d'évaluation des équipes d'aide à la sélection ou d'évaluation des unités de police constituées dans les pays fournisseurs de contingents
- Aide/appui aux pays fournisseurs d'effectifs de police, y compris dans leurs propres centres de formation, afin de préparer leurs policiers à être déployés dans les missions
- Participation à 2 conférences internationales sur la police (y compris les conférences organisées par l'Organisation internationale de police criminelle)

Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires

- Déploiement de personnel, sur demande, à l'appui de 4 composantes judiciaires et pénitentiaires de missions en phase de démarrage ou dans le cadre du renforcement de composantes existantes, pour 3 mois au maximum
- Réalisation de 5 missions d'évaluation destinées à aider les composantes judiciaires et pénitentiaires des missions
- Organisation d'activités d'information, y compris publication de 4 articles, et de 3 visites auprès des entités à déploiement rapide d'autres organisations internationales
- Élaboration et publication de 6 rapports de fin de mission, de visite ou d'évaluation
- Participation à 1 conférence internationale, en vue de suivre les faits nouveaux dans le secteur de la justice et de l'administration pénitentiaire à l'échelle mondiale, de nouer des contacts et de favoriser la mise en place de nouveaux partenariats, de faire œuvre de sensibilisation et de faire connaître le rôle d'appui du Corps permanent dans les domaines judiciaire et pénitentiaire

70. Pour simplifier la présentation des changements proposés au titre des ressources humaines, on a distingué six interventions possibles concernant les postes, qui sont définies dans l'annexe I.A au présent rapport.

Bureau du Directeur

71. Le Bureau du Directeur assurera la direction exécutive et l'administration de la mission.

Tableau 1
Ressources humaines : Bureau du Directeur

<i>Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>					Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>Service mobile</i>				
Équipe de collaborateurs directs du Directeur									
Postes approuvés 2015/16	–	2	3	1	–	6	5	–	11
Postes proposés 2016/17	–	1	3	1	–	5	5	–	10
Variation nette	–	(1)	–	–	–	(1)	–	–	(1)
Section des finances et du budget									
Postes approuvés 2015/16	–	–	1	1	2	4	10	–	14

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile				
Postes proposés 2016/17	–	–	1	1	2	4	10	–	14
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bureau des services de sécurité									
Postes approuvés 2015/16	–	–	–	–	–	–	11	–	11
Postes proposés 2016/17	–	–	–	1	–	1	10	–	11
Variation nette	–	–	–	1	–	1	(1)	–	–
Bureau régional de la sécurité aérienne									
Postes approuvés 2015/16	–	–	1	1	–	2	–	–	2
Postes proposés 2016/17	–	–	1	1	–	2	–	–	2
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe de la gestion des marchés des missions									
Postes approuvés 2015/16	–	–	1	1	–	2	1	–	3
Postes proposés 2016/17	–	–	1	1	–	2	1	–	3
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions									
Postes approuvés 2015/16	–	–	1	2	–	3	10	–	13
Postes proposés 2016/17	–	–	1	2	–	3	10	–	13
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Emplois de temporaire approuvés ^b 2015/16	–	–	–	–	–	–	2	–	2
Emplois de temporaire proposés ^b 2016/17	–	–	–	–	–	–	2	–	2
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel, Groupe des organes centraux de contrôle pour le personnel des missions									
Effectif approuvé 2015/16	–	–	1	2	–	3	12	–	15
Effectif proposé 2016/17	–	–	1	2	–	3	12	–	15
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total, Bureau du Directeur									
Effectif approuvé 2015/16	–	2	7	6	2	17	39	–	56
Effectif proposé 2016/17	–	1	7	7	2	17	38	–	55
Variation nette	–	(1)	–	1	–	–	(1)	–	(1)

Abréviations : SSG = sous-secrétaire général; SGA = secrétaire général adjoint.

^a Administrateurs et agents des services généraux.

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Équipe de collaborateurs directs du Directeur

Personnel recruté sur le plan international : réaffectation d'un poste D-1 de directeur adjoint au Bureau du Chef du Service de la logistique

72. Comme indiqué au paragraphe 79, il est proposé de réaffecter un poste D-1 de directeur adjoint au Bureau du Directeur pour en faire un poste de chef du Service de la logistique.

Bureau des services de sécurité

Personnel recruté sur le plan international : transfert d'un poste P-3 du Bureau du chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications à Valence au Bureau des services de sécurité à Brindisi

Personnel recruté sur le plan national : transfert d'un poste d'agent des services généraux à Valence

73. Le Centre propose de mettre en place à Brindisi un poste P-3 d'agent de sécurité, dont le titulaire sera chargé d'une part importante des fonctions de gestion et de coordination des mesures de sécurité et agira en qualité de conseiller hors classe pour les questions de sécurité du Directeur, qui se trouve à Brindisi. Si à Valence les activités de sécurité ont été mises en place, se déroulent sans heurts et peuvent être assurées par l'assistant à la sécurité restant (agent recruté sur le plan national), la situation est différente à Brindisi où les problèmes sont spécifiques et où l'agent de sécurité doit collaborer avec les forces aériennes italiennes pour ce qui est de l'accès à la Base, ainsi qu'avec la police et les autorités locales qui ont leurs propres méthodes de travail. Le Centre attribuera le rôle de chef de la sûreté et de la sécurité des deux bases, Brindisi et Valence, à son agent de sécurité (P-3) le plus expérimenté, qui relèvera directement du Directeur. Ce dernier officiera sur les deux sites et entretiendra des relations avec les entités chargées de la sécurité et les autorités à Brindisi et à Valence.

74. Il est en outre proposé qu'un poste d'assistant à la sécurité (agent des services généraux recruté sur le plan national) soit transféré à Valence, le rapport hiérarchique restant inchangé.

Personnel recruté sur le plan national : réaffectation d'un poste d'agent des services généraux au Service de l'appui à la Base

75. Comme indiqué aux paragraphes 76 et 77, il est proposé de réaffecter un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national à la Section des ressources humaines, dans le Service de l'appui à la Base.

Tableau 2
Ressources humaines : Service de l'appui à la Base

<i>Personnel civil</i>	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>					Total partiel	<i>Personnel recruté sur le plan national^a</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	Total
	<i>SGA/SSG</i>	<i>D-2/D-1</i>	<i>P-5/P-4</i>	<i>P-3/P-2</i>	<i>Service mobile</i>				
Bureau du Chef du Service de l'appui à la Base									
Postes approuvés 2015/16	–	–	1	–	–	1	6	–	7
Postes proposés 2016/17	–	–	1	–	–	1	6	–	7
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section des services auxiliaires internes									
Postes approuvés 2015/16	–	–	–	–	1	1	35	–	36
Postes proposés 2016/17	–	–	–	–	1	1	30	–	31
Variation nette	–	–	–	–	–	–	(5)	–	(5)
Section des ressources humaines									
Postes approuvés 2015/16	–	–	1	1	1	3	7	–	10
Postes proposés 2016/17	–	–	1	1	1	3	8	–	11
Variation nette	–	–	–	–	–	–	1	–	1
Section des achats									
Postes approuvés 2015/16	–	–	1	1	1	3	10	–	13
Postes proposés 2016/17	–	–	1	1	1	3	10	–	13
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Infirmierie									
Postes approuvés 2015/16	–	–	–	–	–	–	2	–	2
Postes proposés 2016/17	–	–	–	–	–	–	2	–	2
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Centre de perfectionnement et de services de conférence									
Postes approuvés 2015/16	–	–	–	–	–	–	7	–	7
Postes proposés 2016/17	–	–	–	–	–	–	7	–	7
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total, Service de l'appui à la Base									
Effectif approuvé 2015/16	–	–	3	2	3	8	67	–	75
Effectif proposé 2016/17	–	–	3	2	3	8	63	–	71
Variation nette	–	–	–	–	–	–	(4)	–	(4)

Abréviations : SSG = sous-secrétaire général; SGA = secrétaire général adjoint.

^a Administrateurs et agents des services généraux.

Section des ressources humaines

Personnel recruté sur le plan national : réaffectation de 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national du Bureau des services de sécurité

76. La Section des ressources humaines a pour mandat de fournir des services aux agents recrutés sur les plans international et national et aux administrateurs dans les trois domaines suivants : le recrutement, l'administration des prestations et les voyages. Elle est également chargée de surveiller, d'approuver et de certifier les opérations comptables dans Umoja.

77. Actuellement, l'équipe chargée de veiller à la bonne gestion du tableau d'effectifs et des dépenses de personnel est en sous-effectif. Il est donc proposé de réaffecter un poste d'assistant à la sécurité du Bureau des services de sécurité et de le transformer en poste d'assistant chargé des ressources humaines. Cette réaffectation permettrait de renforcer les effectifs de la Section, les tâches relatives à la gestion des dépenses de personnel y étant transférées. La création de ce poste est nécessaire pour mener à bien ces fonctions et coordonner l'élaboration des rapports de budgétisation axée sur les résultats relatifs aux ressources humaines.

Section des services auxiliaires internes

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 5 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national au Bureau du Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

78. Il est proposé de transférer 5 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national de la Section des services auxiliaires internes au Bureau du Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications. Des renseignements supplémentaires sont donnés dans les paragraphes concernant le Bureau du Chef dudit service.

Tableau 3
Ressources humaines : Service de la logistique

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/ D-1	P-5/ P-4	P-3/ P-2	Service mobile				
Bureau du Chef du Service de la logistique									
Postes approuvés 2015/16	–	–	4	1	–	5	12	–	17
Postes proposés 2016/17	–	1	3	–	2	6	12	–	18
Variation nette	–	1	(1)	(1)	2	1	–	–	1
Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement									
Postes approuvés 2015/16	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes proposés 2016/17	–	–	2	2	1	5	82	–	87
Variation nette	–	–	2	2	1	5	82	–	87

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international						Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Total partiel			
Section de la gestion des biens et des ressources									
Postes approuvés 2015/16	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Postes proposés 2016/17	–	–	1	5	–	6	17	–	23
Variation nette	–	–	1	5	–	6	17	–	23
Section de la gestion des biens									
Postes approuvés 2015/16	–	–	1	3	–	4	3	–	7
Postes proposés 2016/17	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette	–	–	(1)	(3)	–	(4)	(3)	–	(7)
Section de la gestion du matériel									
Postes approuvés 2015/16	–	–	–	1	–	1	14	–	15
Postes proposés 2016/17	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette	–	–	–	(1)	–	(1)	(14)	–	(15)
Section des opérations logistiques									
Postes approuvés 2015/16	–	–	–	–	1	1	27	–	28
Postes proposés 2016/17	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette	–	–	–	–	(1)	(1)	(27)	–	(28)
Section des services centraux d'entretien et de réparation									
Postes approuvés 2015/16	–	–	1	–	2	3	24	–	27
Postes proposés 2016/17	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette	–	–	(1)	–	(2)	(3)	(24)	–	(27)
Section des services d'entreposage et de distribution									
Postes approuvés 2015/16	–	–	1	2	–	3	33	–	36
Postes proposés 2016/17	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette	–	–	(1)	(2)	–	(3)	(33)	–	(36)
Centre des normes et études techniques									
Postes approuvés 2015/16	–	–	1	6	–	7	8	–	15
Postes proposés 2016/17	–	–	2	6	–	8	8	–	16
Variation nette	–	–	1	–	–	1	–	–	1
Emplois de temporaire approuvés ^b 2015/16	–	–	–	–	2	2	–	–	2
Emplois de temporaire proposés ^b 2016/17	–	–	–	–	2	2	–	–	2
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile				
Total partiel (Centre des normes et études techniques)									
Effectif approuvé 2015/16	–	–	1	6	2	9	8	–	17
Effectif proposé 2016/17	–	–	2	6	2	10	8	–	18
Variation nette	–	–	1	–	–	1	–	–	1
Centre stratégique des opérations aériennes									
Postes approuvés 2015/16	–	–	1	3	3	7	3	–	10
Postes proposés 2016/17	–	–	1	3	3	7	3	–	10
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total (Service de la logistique)									
Effectif approuvé 2015/16	–	–	9	16	8	33	124	–	157
Effectif proposé 2016/17	–	1	9	16	8	34	122	–	156
Variation nette	–	1	–	–	–	1	(2)	–	(1)

Abréviations : SGA = secrétaire général adjoint; SSG = sous-secrétaire général.

^a Administrateurs et agents des services généraux.

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Bureau du Chef du Service de la logistique

Personnel recruté sur le plan international : réaffectation de 1 poste (D-1) du Bureau du Directeur

79. Il est proposé de réaffecter le poste de directeur adjoint (D-1) du Bureau du Directeur et de le transformer en poste de chef du Service de la logistique (D-1). Le titulaire de ce poste collaborera avec d'autres hauts responsables sur une large gamme d'activités tout au long des différentes phases de planification et du cycle de vie des missions, en tirant profit des économies d'échelle réalisées au titre de l'évaluation des options d'approvisionnement et de la gestion des ressources. Il combinera des fonctions liées à la chaîne logistique et à la fourniture de services.

Personnel recruté sur le plan international : reclassement de 1 poste de chef de la logistique (P-5) en poste de logisticien (hors classe)

80. Il est proposé de reclasser le poste de chef de la logistique (P-5) en poste de logisticien (hors classe) afin d'apporter un appui administratif au nouveau Chef du Service de la logistique (D-1) lorsqu'il sera réaffecté du Bureau du Directeur et d'adopter une démarche transversale nécessaire à la planification et au suivi des quatre composantes opérationnelles du Service.

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 1 poste d'agent du Service mobile de la Section des opérations logistiques et réaffectation de 1 poste d'agent du Service mobile de la Section des services centraux d'entretien et de réparation

Personnel recruté sur le plan national : réaffectation de 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national de la Section de la gestion du matériel

81. Afin de renforcer les capacités du Service de la logistique et de répondre efficacement aux demandes actuelles et futures formulées par les missions, il est proposé de créer un Groupe de la planification et des opérations au sein du Bureau du Chef à l'aide des ressources dont le Service dispose. Le Groupe relèvera du Chef du Service. Il sera l'interface du Centre auprès du Siège et des missions et veillera à leur coordination lors du lancement et de la liquidation des missions.

82. Dans ce contexte, il est proposé de transférer d'autres sections du Service de la logistique trois postes (1 poste d'agent du Service mobile de la classe FS-6, qui sera à la tête du Groupe, 1 poste d'agent du Service mobile de la classe FS-5 et 2 postes d'agent des services généraux de la classe G-6, dont l'un relève actuellement du Bureau du Chef) et de les réaffecter au nouveau Groupe de la planification et des opérations du Bureau du Chef.

83. La proposition visant à créer le Groupe de la planification et des opérations et à transférer les postes précités permettrait : i) d'adopter une démarche plus structurée et maîtrisée lors des phases de lancement et de montée en puissance des missions en vue d'un acheminement plus fluide et rapide des ressources vers les missions; ii) d'adopter une démarche plus structurée et maîtrisée pour liquider les biens des missions afin de clôturer les missions dans les délais prévus; iii) d'améliorer la planification et la coordination des activités organisées avec le Siège et les missions.

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 1 poste P-3 du Bureau du Chef à la Section de la gestion des biens et des ressources dont la création est proposée et réaffectation de 1 poste P-4 au Centre des normes et études techniques

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 1 poste d'agent des services généraux à la Section de la gestion des biens et des ressources du Service de la logistique, dont la création est proposée

84. Comme indiqué au paragraphe 86, il est proposé de transférer deux postes (1 P-3 et 1 GN) à la nouvelle Section de la gestion des biens et des ressources du Service de la logistique, dans le Groupe des stocks pour déploiement stratégique.

85. Comme indiqué au paragraphe 88, il est proposé de réaffecter un poste de chef du Groupe des stocks pour déploiement stratégique (P-4) et de le transformer en poste d'ingénieur écologue (P-4) dans le Groupe du respect de la réglementation environnementale du Centre des normes et études techniques. Le poste P-3 du Groupe des stocks pour déploiement stratégique exercera les fonctions associées au poste réaffecté.

Section de la gestion des biens et des ressources (création)

86. Il est proposé de créer une Section de la gestion des biens et des ressources au sein du Service de la logistique et de la doter de : a) 7 postes de la Section de la gestion des biens; b) 14 postes de la Section de la gestion du matériel; c) 2 postes du Bureau du Chef du Service de la logistique, afin de former un Groupe des stocks pour déploiement stratégique.

87. La Section de la gestion des biens et des ressources, dont la création est proposée, comprendra 3 groupes : le Groupe de la gestion des biens, le Groupe de la gestion du matériel et le Groupe des stocks pour déploiement stratégique. Le Groupe de la gestion des biens servira de centre d'échange d'informations relatives aux inventaires des biens des missions à l'échelle mondiale; fournira des compétences lors du lancement des missions et de la liquidation de leurs biens; procédera à la sélection des modalités de transfert et à la planification des ressources, et participera à l'élaboration et à l'application de plans préliminaires et rationnels de cession des biens. Le Groupe de la gestion du matériel gèrera les transactions d'inventaire du Centre, le Comité de contrôle du matériel, les réclamations et l'écoulement des stocks; assurera une visibilité accrue des avoirs du Département de l'appui aux missions au niveau mondial; appuiera la codification à l'échelle mondiale, notamment en ce qui concerne Galileo et Umoja; apportera son concours aux missions lors de la liquidation de leurs biens; jouera un rôle de premier plan dans la conversion des données et d'autres projets d'inventaire du Département de l'appui aux missions. Le Groupe des stocks pour déploiement stratégique développera des capacités stratégiques à l'appui des missions, principalement celles qui en sont au stade de lancement et d'élargissement, ou de montée en puissance.

Centre des normes et études techniques

Personnel recruté sur le plan international : réaffectation de 1 poste P-4 du Bureau du Chef

88. Il est proposé de réaffecter le poste de chef du Groupe des stocks pour déploiement stratégique (P-4) du Bureau du Chef du Service de la logistique, et de le transformer en poste d'ingénieur écologue (P-4) dans le Groupe de la conformité des projets de génie environnemental, en raison de l'augmentation considérable de tâches liées à l'appui aux missions dans les domaines suivants : le génie environnemental, la gestion des déchets, la gestion des ressources en eau, l'élaboration de cahiers des charges pour les contrats-cadres mondiaux et les lancements de missions, et l'encadrement des projets appuyés par l'UNOPS.

Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement (création)

89. Il est proposé de créer une Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement qui combine la Section des services d'entreposage et de distribution, la Section des services centraux d'entretien et de réparation et la Section des opérations logistiques, ainsi que les postes qui y sont associés (2 P-4, 2 P-3, 1 SM et 82 GN).

90. La Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement qu'il est proposé de créer comprendra le Groupe des services d'entreposage et de distribution, le Groupe des services centraux d'entretien, l'Unité de contrôle des mouvements, le Groupe de

la réception et de l'inspection et le Groupe de la gestion du matériel. La Section comprendra 5 postes faisant l'objet d'un recrutement international et 82 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national.

Section des services centraux d'entretien et de réparation

91. Comme indiqué au paragraphe 116, il est proposé de transférer deux postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national de la Section des services centraux d'entretien et de réparation à la Section de l'appui aux infrastructures technologiques.

Tableau 4

Ressources humaines : Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international						Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/ D-1	P-5/ P-4	P-3/ P-2	Service mobile	Total partiel			
Bureau du Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications									
Postes approuvés 2015/16	–	1	4	2	1	8	22	–	30
Postes proposés 2016/17	–	1	4	1	2	8	32	–	40
Variation nette	–	–	–	(1)	1	–	10	–	10
Section de l'appui aux réseaux									
Postes approuvés 2015/16 (Brindisi)	–	–	–	1	2	3	2	–	5
Postes approuvés 2015/16 (Valence)	–	–	1	–	1	2	1	–	3
Postes proposés 2016/17 (total)	–	–	1	1	2	4	3	–	7
Variation nette	–	–	–	–	(1)	(1)	–	–	(1)
Section de l'appui technique aux liaisons par satellite									
Postes approuvés 2015/16 (Brindisi)	–	–	1	–	2	3	3	–	6
Postes approuvés 2015/16 (Valence)	–	–	–	–	1	1	4	–	5
Postes proposés 2016/17 (total)	–	–	1	–	3	4	7	–	11
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section de l'appui au centre informatique									
Postes approuvés 2015/16 (Brindisi)	–	–	–	1	1	2	4	–	6
Postes approuvés 2015/16 (Valence)	–	–	1	–	–	1	1	–	2
Postes proposés 2016/17 (total)	–	–	1	1	1	3	4	–	7
Variation nette	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)
Section de l'appui aux infrastructures technologiques									
Postes approuvés 2015/16 (Brindisi)	–	–	–	–	1	1	14	–	15

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile				
Postes approuvés 2015/16 (Valence)	–	–	–	–	1	1	2	–	3
Postes proposés 2016/17 (total)	–	–	–	–	2	2	14	–	16
Variation nette	–	–	–	–	–	–	(2)	–	(2)
Section des systèmes d'information géospatiale									
Postes approuvés 2015/16	–	–	1	1	1	3	4	–	7
Postes proposés 2016/17	–	–	2	5	2	9	9	–	18
Variation nette	–	–	1	4	1	6	5	–	11
Emplois de temporaire approuvés ^b 2015/16	–	–	1	4	1	6	5	–	11
Emplois de temporaire proposés ^b 2016/17	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette	–	–	(1)	(4)	(1)	(6)	(5)	–	(11)
Total partiel (Section des services d'information géospatiale)									
Effectif approuvé 2015/16	–	–	2	5	2	9	9	–	18
Effectif proposé 2016/17	–	–	2	5	2	9	9	–	18
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Section de l'appui à distance (missions)									
Postes approuvés 2015/16	–	–	1	–	–	1	2	–	3
Postes proposés 2016/17	–	–	1	–	–	1	2	–	3
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Emplois de temporaire (autre que pour les réunions) approuvés ^b 2015/16	–	–	2	1	5	8	12	–	20
Emplois de temporaire (autre que pour les réunions) proposés ^b 2016/17	–	–	2	1	5	8	12	–	20
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel [Section de l'appui à distance (missions)]									
Effectif approuvé 2015/16	–	–	3	1	5	9	14	–	23
Effectif proposé 2016/17	–	–	3	1	5	9	14	–	23
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total (Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications)									
Effectif approuvé 2015/16	–	1	12	10	17	40	76	–	116

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international						Personnel recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Total partiel			
Effectif proposé 2016/17	–	1	12	9	17	39	83	–	122
Variation nette	–	–	–	(1)	–	(1)	7	–	6

^a Administrateurs et agents des services généraux.

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), au titre du personnel civil.

Bureau du Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 1 poste de chef de service du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (D-1) de Brindisi à Valence

92. Le Centre réitère sa proposition de transférer le poste de chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications à Valence, qu'il a présentée avec son budget pour l'exercice 2015/16. L'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de cette proposition à la reprise de la soixante-dixième session, comme indiqué dans sa résolution 69/309.

93. La base de Valence représente un investissement considérable de la part de l'Organisation et contribue de façon essentielle à la sûreté et à l'efficacité de l'action des opérations de maintien de la paix dans le monde entier. Compte tenu des innovations techniques et des enseignements tirés de l'expérience depuis que l'affectation du nouveau Chef du Service à Brindisi a été approuvée, il apparaît nécessaire de transférer ce poste de haut niveau à Valence, afin que son titulaire y emploie son expertise et son expérience pour superviser et administrer les tâches courantes. Le Chef du Service (D-1) continuera d'administrer les deux bases comme des centres jumeaux de technologie, selon des modalités de traitement parallèle et de répartition de la charge de travail, travaillant de façon complémentaire avec la haute direction déjà en place à Brindisi.

94. Le Centre attribuera donc la fonction de responsable des lieux de la base de Valence au Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, étant son spécialiste de l'informatique le plus haut placé, qui relève directement du Directeur du Centre. Le Responsable des lieux sera chargé de toutes les fonctions de représentation auprès du gouvernement hôte, notamment les Ministères des affaires étrangères, des télécommunications, de la défense et des finances. Il veillera également à ce que l'Organisation entretienne une relation continue de coopération avec les autorités locales. Par ailleurs, il fera fonction de coordonnateur de la sécurité pour le secteur et sera donc tenu d'assurer la liaison avec le responsable désigné en Espagne (Secrétaire général adjoint), exerçant une fonction de représentation pour la base de Valence. En outre, le Responsable des lieux administrera un programme de communication visant à faire connaître et comprendre le rôle de la base à la collectivité locale.

95. Il sera donc amené à présenter des rapports unifiés au Directeur du Centre sur des sujets relatifs à l'informatique et à la base de Valence. Il importe de noter que tous les services de logistique et d'administration nécessaires pour appuyer la base

de Valence sont assurés depuis Brindisi. Ainsi, la base de Valence continue de fonctionner avec une supervision minimale, ce qui permet de mener des opérations efficaces axées sur les activités essentielles d'appui en matière d'informatique. Dans l'ensemble, l'importance des fonctions de ce poste en matière de gestion et les interactions de haut niveau en jeu justifient le transfert du poste de Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (D-1) à Valence.

96. Il convient également d'indiquer que les gestionnaires de programme des deux principaux fournisseurs de services du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (le Centre international de calcul des Nations Unies et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets) sont aussi implantés à Valence. Par ailleurs, les services de production du pôle informatique (y compris Umoja) étant eux aussi déployés à Valence, il y a un besoin manifeste de coordination à ce lieu d'affectation. Globalement, au cours de l'exercice 2016/17, cinq postes des TIC (P-5) seront affectés à Valence. Le transfert du poste de Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (D-1) à Valence permettra également à son titulaire de compléter efficacement l'équipe de direction, les deux sites étant dispersés sur le plan géographique.

97. Au cours de l'exercice 2016/17, le Chef du Service continuera de mener des initiatives liées à ses grands axes stratégiques : a) centralisation; b) appui à distance (missions); et c) coordination régionale. Les principales applications d'entreprise telles que Umoja et iNeed resteront implantées à Valence, les solutions de reprise après incident étant établies à Brindisi.

98. Dans le cadre de la consolidation des ressources et des gains d'efficacité réalisés lors de la restructuration, l'unification et le recentrage du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, ainsi que de l'augmentation des tâches et des responsabilités relevant du Centre, le Chef du Service exercera un niveau de contrôle permettant d'assurer des services d'appui de haute qualité aux opérations hors Siège et à l'ensemble du Secrétariat, ainsi qu'aux organismes, fonds et programmes des Nations Unies. Ces services permettront de continuer à renforcer les capacités du Centre, l'objectif étant de construire une structure plus solide et des capacités opérationnelles permettant de satisfaire les besoins en matière de services. En outre, ce poste de direction de haut niveau permettra de diriger le déploiement de progiciels d'entreprise essentiels et des infrastructures de connectivité correspondantes, ainsi que l'appui y afférent.

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 1 poste d'agent de sécurité (P-3) du Bureau du Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (Valence) au Bureau des services de sécurité (Brindisi)

99. Comme indiqué au paragraphe 73, il est proposé de transférer le poste d'agent de la sécurité (P-3) du Bureau du Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications à Valence au Bureau des services de sécurité à Brindisi.

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 1 poste d'agent du Service mobile de la Section de l'appui aux réseaux (Brindisi) à la Section de la gestion des services et de la sécurité informatique du Bureau du Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications (Valence)

100. La Section de la gestion des services et de la sécurité informatique du Bureau du Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications s'intéresse particulièrement aux domaines suivants : gestion des services, sécurité informatique, gestion de projets et transition des services de l'informatique et des communications. En vue de la mise en œuvre effective du mandat du Service, la Section souscrit pleinement aux cadres communs de pratiques optimales dans les domaines de la gestion des services et de la sécurité informatique. Elle coordonne toutes les activités et prévoit des opérations et procédures en vue de la certification des deux normes de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) applicables. Ce faisant, elle permet au Service d'exploiter les moyens dont il dispose pour satisfaire les besoins opérationnels et prioritaires de l'Organisation.

101. Il est proposé de transférer un poste d'agent du Service mobile à l'appui de la transition des services du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications en renforçant ses capacités. Les fonctions s'attachant à ce poste resteront inchangées, mais les produits et les activités qui s'y rapportent cadreront davantage avec le rôle transversal de la Section de la gestion des services et de la sécurité informatique. Outre la transition du système informatique, le titulaire de ce poste coordonnera les activités d'autres services de l'informatique et des communications, portant notamment sur la mobilité et les interactions au sein de réseaux, afin d'exploiter les ressources plus efficacement.

102. Il convient de noter qu'actuellement, les tâches relatives à la transition des services ont été réalisées depuis Valence, où la plupart des ressources nécessaires à la transition se trouvent. Transférer ces fonctions de Brindisi à Valence témoigne des efforts consentis pour rationaliser les activités en les regroupant dans un seul Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, et accroître l'efficacité des systèmes qui y sont déployés et des services qui y sont fournis.

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 1 poste d'agent des services généraux de la Section de l'appui au centre informatique à la Section de la gestion des services et de la sécurité informatique du Bureau du Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

103. Il est proposé de transférer un poste d'assistant aux systèmes d'information (G-5) de la Section de l'appui au centre informatique à la Section de la gestion des services et de la sécurité informatique, toutes deux situées à Brindisi. Le titulaire de ce poste coordonnera les activités liées à la fourniture de services d'appui au centre informatique; prévoira des opérations et procédures pour garantir la bonne gestion de la configuration et du changement et rédigera des rapports à l'appui des décisions de gestion.

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 5 postes d'agent des services généraux de la Section des services auxiliaires internes du Service de l'appui à la Base au Groupe des services d'appui numérique du Bureau du Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 3 postes d'agent des services généraux de la Section de l'appui aux infrastructures technologiques au Groupe des services d'appui numérique du Bureau du Chef

104. Le Groupe des services d'appui numérique du Bureau du Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications a pour mandat d'établir un point de contact unique pour le matériel informatique destiné à l'utilisateur final, ainsi que pour l'accès sans fil à Internet et aux fichiers électroniques destinés à plus de 800 clients issus des deux sites. Le Groupe met à disposition des salles de formation, de conférence et de vidéoconférence, et fournit une assistance en vue de l'utilisation de téléphones portables, d'appareils Apple et Android et de tous les dispositifs périphériques des appareils électroniques. Parmi les services que le Groupe assure, on notera la conception d'environnements de développement pour les logiciels et le matériel informatique, les achats, l'installation et l'amortissement, ainsi que l'appui au serveur d'arrière-plan qui permet d'assurer ces services. Le Groupe couvre tous les aspects relatifs à l'interface client destinée aux services informatiques fournis au personnel du Centre à Brindisi et à Valence.

105. Au cours de l'exercice 2016/17, le Groupe des services d'appui numérique achèvera la restructuration des services informatiques locaux entamée lors de l'exercice précédent. Auparavant, ces services étaient assurés par deux services différents et plusieurs sections. Lorsque la consolidation des ressources et des effectifs sera achevée, l'accent sera mis sur la prestation de services stratégique en centralisant les fonctions de gestion technique des services, de gestion stratégique et de prise de décision du Centre (à Brindisi et à Valence).

106. Dans ce contexte, il est proposé de transférer cinq postes d'agent recruté sur le plan national du Service de l'appui à la Base de Brindisi à Valence et trois postes d'agent recruté sur le plan national de la Section de l'appui aux infrastructures technologiques à Brindisi. Ces transferts permettront à l'ensemble du personnel de disposer d'un catalogue centralisé et commun des services d'assistance; de déterminer des objectifs stratégiques communs dans les domaines de l'assistance bureautique, de l'appui aux infrastructures et à l'entretien, et des stratégies d'impression; de prendre en charge la gestion des tickets; de prendre des décisions techniques et de gestion de haut niveau en commun ou de manière directe et de répartir plus efficacement les ressources consacrées aux formations polyvalentes et à l'administration des congés.

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 1 poste d'agent des services généraux de la Section de l'appui aux infrastructures technologiques au Groupe des services d'appui numérique du Bureau du Chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications

107. À l'issue du déploiement du progiciel de gestion intégré (Umoja), le Groupe d'appui aux programmes a été chargé d'assurer la centralisation des services

d'appui à l'administration, à la chaîne d'approvisionnement, aux marchés, aux ressources humaines et aux programmes. C'est pourquoi il est proposé de transférer de la Section de l'appui aux infrastructures technologiques au Groupe d'appui aux programmes un poste d'agent des services généraux dont le titulaire sera chargé de fournir les services centralisés susmentionnés. Ce transfert, qui aura lieu à Brindisi, est également conforme au plan de restructuration approuvé pour le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications entamé en 2014/15.

Section des systèmes d'information géospatiale

Transformation de 11 emplois de temporaire (1 P-5, 1 P-3, 3 P-2, 1 SM et 5 GN) en postes

108. La Section des systèmes d'information géospatiale se sert beaucoup de l'infrastructure du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications pour fournir des données géographiques aux clients et partenaires sur le terrain. Son rôle ainsi que la complexité et l'ampleur de ses activités sont très différents par rapport aux années précédentes, étant donné qu'elle est désormais l'entité opérationnelle désignée du Département de l'appui aux missions chargée de fournir des données géospatiales et des produits et services connexes aux missions. Par conséquent, les principales fonctions recommandées dans le cadre du regroupement et de la centralisation des services ont été établies. Le nouveau mandat de la Section est de fournir de nouveaux produits et services pour compenser la réduction de la présence des services d'information géospatiale dans les missions et garantir la poursuite des opérations géospatiales.

109. Le mandat de la Section des systèmes d'information géospatiale a par ailleurs été élargi et la Section doit dorénavant fournir un appui opérationnel continu à toutes les missions de maintien de la paix et à tous les bureaux relevant du Centre, en particulier ceux dont les capacités géospatiales sont inexistantes (20 missions et bureaux hors Siège) ou limitées (7 missions).

110. Le regroupement et la centralisation des principales fonctions géospatiales ont accru le volume de travail de la Section des systèmes d'information géospatiale et le nombre de projets qu'elle doit gérer, ainsi que sa responsabilité qui devrait s'alourdir encore durant l'exercice 2016/17.

111. Par conséquent, il est proposé de transformer en postes permanents 11 emplois de temporaire, dont 7 (1 P-5, 1 P-3, 2 P-2, 1 SM et 2 GN) avaient été approuvés pour l'exercice 2014/15 et 4 (1 P-2 et 3 GN) pour l'exercice 2015/16. Cette transformation garantira que la Section des systèmes d'information géospatiale dispose des capacités opérationnelles voulues, que les principales fonctions géospatiales sont bien regroupées et centralisées et que la Section est en mesure de répondre aux demandes de plus en plus nombreuses de produits et de services géospatiaux.

Section de l'appui au centre informatique

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 1 poste d'agent des services généraux de la Section de l'appui au centre informatique de Brindisi à la Section de l'appui au centre informatique de Valence

112. L'objectif du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications étant d'avoir des centres informatiques qui fonctionnent en

parallèle et se répartissent la charge de travail, les deux centres doivent être dotés de capacités suffisantes.

113. Un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national est nécessaire afin d'assurer un appui technique pour l'infrastructure du centre de données virtuel, y compris la maintenance préventive des serveurs, et prendre soin de l'infrastructure des services internes à Valence.

114. Le transfert de ce poste garantira que l'infrastructure d'hébergement est disponible 99,90 % du temps et que Valence dispose d'une capacité de réserve, en cas d'absence du titulaire de l'unique poste d'agent des services généraux à Valence.

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 1 poste d'agent des services généraux de la Section de l'appui au centre informatique à la Section de la gestion des services et de la sécurité informatique au Bureau du Chef du Service des technologies spatiales, de l'informatique et des télécommunications

115. Comme il est indiqué au paragraphe 103, il est proposé de transférer un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national de la Section de l'appui au centre informatique au Bureau du Chef du Service des technologies spatiales, de l'informatique et des télécommunications.

Section de l'appui aux infrastructures technologiques

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 2 postes d'agent des services généraux de la Section des services centraux d'entretien et de réparation du Service de la logistique à la Section de l'appui aux infrastructures technologiques du Service des technologies spatiales, de l'informatique et des télécommunications

116. Il est proposé de transférer deux postes de technicien du matériel (agent des services généraux recruté sur le plan national) de la Section des services centraux d'entretien et de réparation, qu'il est proposé d'intégrer à la Section de la gestion de la chaîne d'approvisionnement du Service de la logistique, à la Section de l'appui aux infrastructures technologiques.

117. Étant donné que les contrats de location de photocopieuses seront résiliés et que l'acquisition des imprimantes multifonctions pour les missions se fera désormais au moyen de contrats-cadres, on s'attend à une augmentation du volume de travail et des responsabilités en matière d'entretien, de réparation et d'assistance technique assumés par la Section de l'appui aux infrastructures technologiques. Celle-ci n'ayant pas de capacités en réserve, le transfert de deux postes d'agent des services généraux du Service de la logistique est nécessaire pour lui permettre d'assumer ce surcroît de responsabilités.

Personnel recruté sur le plan national : transfert de 4 postes d'agent des services généraux de la Section de l'appui aux infrastructures technologiques au Bureau du Chef du Service des technologies spatiales, de l'informatique et des télécommunications

118. Comme il est indiqué aux paragraphes 106 et 107, il est proposé de transférer 4 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national de la Section de

l'appui aux infrastructures technologiques au Bureau du Chef du Service des technologies spatiales, de l'informatique et des télécommunications.

Section de l'appui aux réseaux

Personnel recruté sur le plan international : transfert de 1 poste d'agent du Service mobile de la Section de l'appui aux réseaux (Brindisi) à la Section de la gestion des services et de la sécurité informatique du Bureau du Chef du Service des technologies spatiales, de l'informatique et des télécommunications (Valence)

119. Comme il est indiqué au paragraphe 101, il est proposé de transférer un poste d'agent du Service mobile de la Section de l'appui aux réseaux à la Section de la gestion des services et de la sécurité informatique du Bureau du Chef du Service des technologies spatiales, de l'informatique et des télécommunications (Valence).

Tableau 5
Ressources humaines : unités hébergées

Personnel civil	Personnel recruté sur le plan international					Total partiel	Personnel recruté sur le plan national ^a		Total
	SGA/SSG	D-2-D-1	P-5-P-4	P-3-P-2	Service mobile		Volontaires des Nations Unies		
Force de police permanente									
Postes approuvés 2015/16	–	1	18	14	2	35	2	–	37
Postes proposés 2016/17	–	1	16	12	2	31	2	–	33
Variation nette	–	–	(2)	(2)	–	(4)	–	–	(4)
Corps permanent de spécialistes des questions judiciaires et pénitentiaires									
Postes approuvés 2015/16	–	–	3	2	–	5	1	–	6
Postes proposés 2016/17	–	–	3	2	–	5	1	–	6
Variation nette	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Service intégré de formation									
Postes approuvés 2015/16	–	–	1	2	–	3	2	–	5
Postes proposés 2016/17	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette	–	–	(1)	(2)	–	(3)	(2)	–	(5)
Total, unités hébergées									
Postes approuvés 2015/16	–	1	22	18	2	43	5	–	48
Postes proposés 2016/17	–	1	19	14	2	36	3	–	39
Variation nette	–	–	(3)	(4)	–	(7)	(2)	–	(9)

Force de police permanente

*Personnel recruté sur le plan international : suppression de 4 postes
(2 P-4 et 2 P-3)*

120. Au paragraphe 13 de sa résolution 2185 (2014), le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de continuer à affiner la composition de la Force de police permanente des Nations Unies pour qu'elle ait les moyens de répondre aux besoins actuels, notamment en encourageant la conclusion de partenariats avec les États Membres et les organisations régionales. En application de cette résolution, il a été jugé que la Force de police permanente devait adapter, le cas échéant, ses spécialités pour continuer de disposer des moyens voulus et pouvoir répondre aux nouveaux besoins des opérations de paix.

121. Le fait de disposer des compétences techniques appropriées pour appuyer en temps voulu des opérations de police complexes ne peut que contribuer directement au succès de celles-ci. Le Département des opérations de maintien de la paix estime pour l'exercice 2015/16 que ses ressources devront être réparties autrement en tenant compte de l'évolution de ses priorités. Afin de disposer des experts les plus compétents en matière de police et sur toutes les questions techniques, il lui faut procéder avec méthode.

122. Afin de répondre aux besoins actuels et prévus, il est proposé de supprimer quatre postes [1 de conseiller en matière de détention (P-4), 1 de conseiller sur la criminalité en période de transition (P-4), 1 de fonctionnaire chargé de la gestion du personnel (P-3) et 1 de spécialiste de la planification logistique (P-3)] au sein de la Force de police permanente de la Division de la police au Centre. Ceci s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation d'envergure à laquelle la Force de police permanente procède actuellement en application de la résolution 2185 (2014) du Conseil de sécurité.

123. La suppression des postes susmentionnés au Centre est envisagée afin de permettre la création de postes associés à la Force de police permanente à la Division de la police au Siège à New York, qu'il est proposé de financer au moyen du compte d'appui, de manière à ce que la Police des Nations Unies, et notamment la Force de police permanente, soit en mesure de répondre aux nouveaux besoins stratégiques et opérationnels des missions. La Division a estimé que, compte tenu de la demande des services de la Force de police permanente et du fait que celle-ci concentre son activité sur les missions, ce qui l'oblige à assumer une charge de travail plus lourde et à multiplier les détachements auprès des missions, elle a besoin d'un soutien plus grand en matière de planification et d'exécution depuis New York, notamment pour la coordination quotidienne au sein du Département des opérations de maintien de la paix ainsi qu'avec les autres départements et organismes, fonds et programmes. L'augmentation du nombre de postes associés à la Force de police permanente facilitera également la fourniture directe et rapide de conseils au conseiller pour les questions de police et améliorera la circulation de l'information entre la Force à Brindisi et le Siège. Elle devrait aussi améliorer la coordination et la communication et permettre le déploiement plus rapide et plus efficace du personnel de la Force dans les opérations hors Siège.

Service intégré de formation

*Personnel recruté sur le plan international : suppression de 3 postes
(1 P-4 et 2 P-3)*

*Personnel recruté sur le plan national : suppression de 2 postes d'agent
des services généraux*

124. Étant donné que les formalités préalables à l'entrée en fonctions du personnel des missions en Afrique de même que l'appui à ces missions se font de plus en plus à Entebbe, le transfert de l'équipe chargée de la formation du personnel civil préalable au déploiement dans la région où beaucoup de nouveaux agents recrutés sur le plan international sont affectés facilitera le déploiement rapide dans les missions et permettra que la formation préalable au déploiement se fasse près du principal site d'activités administratives. Il devrait également permettre de réaliser des économies, d'organiser avec plus de souplesse les formations sur place et de les harmoniser avec les procédures de prise de fonctions à Entebbe. Par ailleurs, le programme de préparation au déploiement sera modifié et comportera une formation en ligne de 12 heures et une formation en présentiel de quatre jours, et il sera possible de l'adapter aux besoins du personnel expérimenté.

125. Il est donc proposé de supprimer un poste de responsable de la formation (P-4), deux postes de formateurs (P-3) et deux postes d'assistant à la formation (agent des services généraux recruté sur le plan national) à Brindisi et de les recréer au titre du compte d'appui.

II. Ressources financières

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	Dépenses	Montant	Dépenses	Variation	
	2014/15	alloué 2015/16	prévues 2016/17	Montant	Pourcentage
	(1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (2)	(5) = (4)/(2)
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	20 011,0	19 971,6,	18 776,4	(1 195,2)	(6,0)
Personnel recruté sur le plan national	20 037,0,	18 649,0	18 638,8	(10,2)	(0,1)
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–	–
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	895,3	1 853,2	1 817,6	(35,6)	(1,9)
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–	–
Total partiel	40 943,3	40 473,8	39 232,8	(1 241,0)	(3,1)
Dépenses opérationnelles					
Consultants	648,2	400,0	439,5	39,5	9,9
Voyages	1 056,8	1 091,0	1 091,0	0,0	0,0
Installations et infrastructures	7 627,6	8 243,0	7 565,9	(677,1)	(8,2)
Transports terrestres	548,4	1 014,0	767,6	(246,4)	(24,3)
Transports aériens	–	–	–	–	–
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–	–
Communications	2 839,1	7 286,0	10 586,4	3 300,4	45,3
Informatique	11 261,6	6 895,0	21 909,7	15 014,7	217,8
Santé	70,4	305,0	157,7	(147,3)	(48,3)
Matériel spécial	–	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	1 488,1	1 449,2	3 788,7	2 339,5	161,4
Projets à effet rapide	–	–	–	–	–
Total partiel	25 540,2	26 683,2	46 306,5	19 623,3	73,5
Total brut	66 483,5	67 157,0	85 539,3	18 382,3	27,4
Recettes provenant des contributions du personnel	5 989,8	6 097,7	5 904,5	(193,2)	(3,2)
Total net	60 493,7	61 059,3	79 634,8	18 575,5	30,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–	–
Total	66 483,5	67 157,0	85 539,3	18 382,3	27,4

B. Contributions non budgétisées

126. Le montant prévu des contributions non budgétisées pour l'exercice 2016/17 est le suivant :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Contributions prévues par le mémorandum d'accord ^a	3 676,5
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	3 676,5

^a Valeur des bâtiments à usage de bureaux, des ateliers, des entrepôts et des terrains non bâtis mis à disposition par le Gouvernement italien (2 851 400 dollars) et des bâtiments à usage de bureaux, des bâtiments fonctionnels et des terrains non bâtis mis à disposition par le Gouvernement espagnol (825 100 dollars).

C. Gains d'efficacité

127. Il est tenu compte dans les prévisions de dépenses pour l'exercice 2016/17 des mesures ci-après, qui visent à accroître l'efficacité :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>	<i>Mesures</i>
Électricité	139,4	Utilisation de 820 Mwh d'électricité produits à l'aide de technologies faiblement émettrices de carbone
Dématérialisation	260,0	L'infrastructure de bureau virtuel permet de réduire le nombre d'ordinateurs portables, les coûts liés aux ordinateurs de bureau et les dépenses connexes
Centralisation	79,0	Regroupement des bases de données financières restantes (système SUN, etc.)
Total	478,4	

D. Taux de vacance

128. Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2016/17 ont été établies sur la base des taux de vacance suivants :

Centre de services mondial (unités hébergées non comprises)

(En pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>Taux effectif 2014/15</i>	<i>Taux budgétisé 2015/16</i>	<i>Projection 2016/17</i>
Personnel civil			
Personnel recruté sur le plan international	7,1	9,0	9,0

<i>Catégorie</i>	<i>Taux effectif 2014/15</i>	<i>Taux budgétisé 2015/16</i>	<i>Projection 2016/17</i>
Personnel recruté sur le plan national	3,9	5,0	5,0
Emplois de temporaire ^a			
Personnel recruté sur le plan international	60,0	60,0	25,0
Personnel recruté sur le plan national	37,5	50,0	26,0

Unités hébergées

<i>Catégorie</i>	<i>Taux effectif 2014/15</i>	<i>Taux budgétisé 2015/16</i>	<i>Projection 2016/17</i>
Personnel civil			
Personnel recruté sur le plan international	18,6	17,0	16,0
Personnel recruté sur le plan national	–	–	–

^a Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

129. Les taux de vacance proposés pour le Centre de services mondial, sans compter les unités hébergées, qui sont de 9,0 % et de 25,0 % respectivement pour les postes et les emplois de temporaire financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions) soumis à recrutement sur le plan international, et de 5,0 % et de 26,0 % respectivement pour les postes et les emplois de temporaire financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions) soumis à recrutement sur le plan national, et ceux proposés pour les unités hébergées, qui sont de 16,0 % pour les postes d'agent recruté sur le plan international et de 0,0 % pour les postes d'agent recruté sur le plan national, ont été calculés sur la base des taux effectifs moyens de vacance de postes des six premiers mois de l'exercice 2015/16 et des derniers taux d'occupation des postes enregistrés au moment de l'établissement du budget.

E. Formation

130. Les dépenses de formation prévues pour l'exercice 2016/17 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant prévu</i>
Consultants	
Formateurs	118,1
Voyages	
Voyages au titre de la formation	251,0
Fournitures, services et matériel divers	
Honoraires, fournitures et services	468,3
Total	837,4

131. Le nombre de participants prévu pour l'exercice 2016/17, par rapport à celui des exercices précédents, s'établit comme suit :

(Nombre de participants)

	<i>Personnel recruté sur le plan international</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		
	<i>Nombre effectif 2014/15</i>	<i>Nombre prévu 2015/16</i>	<i>Nombre proposé 2016/17</i>	<i>Nombre effectif 2014/15</i>	<i>Nombre prévu 2015/16</i>	<i>Nombre proposé 2016/17</i>
Formation interne	46	956	335	66	255	322
Formation externe	51	63	62	227	57	87
Total	97	1 019	397	293	312	409

132. Les programmes de formation proposés comprennent des activités de formation professionnelle et de perfectionnement destinées à améliorer les compétences de base et spécialisées du personnel recruté sur les plans national et international. Les cours dispensés en interne sont axés sur les domaines suivants : communications; gestion des programmes et projets; gestion des approvisionnements et du matériel; service à la clientèle; sécurité; achats; gouvernance et état de droit. Les formations externes ont pour objet de renforcer les capacités du personnel dans divers domaines, comme les technologies de l'information et des communications, la gestion des marchés, les finances et le budget, le génie et les transports aériens.

133. Même si la formation en ligne est la solution préférée, le Centre continue d'étudier la possibilité d'organiser des cours communs avec d'autres missions, au niveau local ou régional, afin d'avoir un plus grand nombre de participants et de diminuer les dépenses. Depuis l'an passé, il suit une stratégie qui lui a permis de réduire les dépenses et d'utiliser les fonds plus judicieusement. Il s'agit d'employer des applications et logiciels interactifs pour le perfectionnement des compétences linguistiques, outre les cours classiques dispensés en classe par un formateur; d'établir des accords à long terme avec les maîtres d'ouvrage pour la certification et la passation des marchés avec les prestataires de services; et de suivre une méthode mixte qui consiste à organiser des sessions WebEx, des visioconférences et des ateliers de formation et de certification de formateurs pour renforcer les capacités internes.

III. Analyse des variations¹

134. Les termes standard qui figurent ci-après dans l'analyse des variations sont définis à l'annexe I.B du présent rapport. Ce sont les mêmes que ceux qui ont été utilisés dans les précédents rapports.

	<i>Variation</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(1 195,2)	(6,0 %)

• Paramètres budgétaires

135. La diminution du montant demandé s'explique principalement par l'application d'un coefficient d'ajustement de 31,1 % à partir de janvier 2016, contre celui de 46 % appliqué lors des exercices précédents.

	<i>Variation</i>	
Consultants	39,5	9,9 %

• Gestion : modification de la présentation du budget

136. L'augmentation du montant demandé s'explique principalement par le fait que les honoraires des consultants médicaux, auparavant inscrits à la rubrique Santé, sont à présent inscrits à la rubrique Consultants. Elle est en partie compensée par la diminution des dépenses prévues au titre des consultants s'occupant de domaines autres que la formation.

	<i>Variation</i>	
Installations et infrastructures	(677,1)	(8,2 %)

• Paramètres budgétaires

137. La diminution du montant demandé s'explique principalement par les facteurs suivants : a) les coûts de location du matériel de bureau, auparavant inscrits à la rubrique Installations et infrastructures, sont à présent inscrits à la rubrique Informatique; b) les dépenses d'électricité ont baissé grâce à l'exploitation de la centrale solaire, et les dépenses afférentes aux services d'entretien sont plus faibles.

	<i>Variation</i>	
Transports terrestres	(246,4)	(24,3 %)

• Paramètres budgétaires

138. La diminution du montant demandé s'explique principalement par le fait que le nombre de véhicules vétustes qui ont besoin d'être remplacés devrait être plus faible (neuf véhicules légers et un fourgon) durant l'exercice 2016/17, alors que 16 remplacements avaient été prévus pour l'exercice 2015/16.

¹ Les variations, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysées lorsqu'elles atteignent $\pm 5\%$ ou 100 000 dollars.

	<i>Variation</i>	
Communications	3 300,4	45,3 %

• **Gestion : changement dans la présentation du budget**

139. L'augmentation du montant demandé s'explique principalement par le fait que, Umoja-Extension 1 ayant été déployé, les services de communication concernant Umoja font à présent partie des activités opérationnelles courantes, en particulier les services par satellite, et sont inscrits au projet de budget du Centre de services mondial. Elle est en partie compensée par la diminution des dépenses prévues au titre de l'entretien du matériel et des services d'appui aux communications, y compris la sécurité du réseau et l'entretien du matériel d'entretien ainsi que l'externalisation du contrôle du réseau, qui sont inscrites non plus à la rubrique Communications mais à la rubrique Informatique.

	<i>Variation</i>	
Informatique	15 014,7	217,8 %

• **Gestion : modification de la présentation du budget**

140. L'augmentation du montant demandé s'explique principalement par les facteurs suivants : a) les dépenses renouvelables liées à Umoja et afférentes aux services d'appui informatique, à l'entretien, aux licences d'utilisation des logiciels ainsi que les applications centralisées de gestion de la relation client et de gestion du matériel appartenant aux contingents qui, depuis qu'Umoja-Extension 1 a été mis en service, font partie des activités opérationnelles courantes, sont inscrites au projet de budget du Centre de services mondial; b) les dépenses afférentes à la sécurité du réseau et à l'entretien du matériel d'entretien et à l'externalisation du contrôle du réseau sont inscrites non plus à la rubrique Communications mais à la rubrique Informatique.

	<i>Variation</i>	
Santé	(147,3)	(48,3 %)

• **Gestion : changement dans la présentation du budget**

141. La diminution du montant demandé s'explique principalement par le fait que les dépenses afférentes aux services des consultants médicaux sont inscrites à la rubrique Consultants.

	<i>Variation</i>	
Fournitures, services et matériel divers	2 339,5	161,4 %

• **Paramètres budgétaires**

142. L'augmentation du montant demandé s'explique principalement par le fait qu'il est proposé de reconstituer les stocks pour déploiement stratégique obsolètes à Brindisi. Elle est en partie compensée par la baisse des dépenses prévues au titre du transport du matériel de communication.

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

143. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi se présentent comme suit :

a) Ouverture d'un crédit de 85 539 300 dollars aux fins du fonctionnement de la Base pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017;

b) Répartition du montant visé à l'alinéa a) ci-dessus entre les budgets des différentes opérations de maintien de la paix en activité en vue d'assurer le financement de la Base pendant l'exercice visé;

c) Adoption de la désignation officielle de « Centre de services mondial à Brindisi » pour la Base et de « Centre de services mondial à Valence » pour le site à Valence, et proclamation de ces deux sites comme constituant le Centre de services mondial.

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 69/307 et 69/309 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale

A. Assemblée générale

Questions transversales

(Résolution 69/307)

Décision ou demande

Mesures prises

Demande instamment au Secrétaire général de tout faire pour réduire les délais de recrutement du personnel affecté aux missions, dans le respect des dispositions qui régissent le recrutement du personnel de l'Organisation et d'accroître la transparence de la procédure de recrutement à tous les stades (par. 23).

Prie le Secrétaire général de continuer de s'efforcer d'atténuer l'impact environnemental global des missions de maintien de la paix, notamment en mettant en place des systèmes de gestion des déchets et de production d'énergie qui soient respectueux de l'environnement, dans le plein respect des règlements et des règles applicables, y compris les politiques et procédures des Nations Unies en matière de protection de l'environnement et de gestion des déchets (par. 28).

Le Centre s'efforce de réduire les délais de recrutement conformément à l'instruction administrative sur le système de sélection du personnel (ST/AI/2010/3) qui préconise de recruter les candidats inscrits sur les fichiers et de libérer de leurs fonctions les membres du personnel changeant de lieu d'affectation dans un délai de deux mois, dispositions garantes de la transparence de la procédure de recrutement à tous les stades.

Durant l'exercice 2015/16, le Centre met en œuvre un plan d'action pour l'environnement approuvé qui préconise le contrôle de paramètres environnementaux tels que la qualité de l'air, le niveau de bruit, le rayonnement électromagnétique, la qualité de l'eau et les flux de déchets. Un système mensuel de suivi est en place depuis août 2015.

Poursuivant la mise en œuvre de systèmes de gestion de l'environnement conformément à la norme ISO 14001, le Centre mène les activités ci-après en appui aux missions :

- Élaboration de solutions durables et de modèles intégrés visant à assurer l'approvisionnement en énergie d'un camp organisé en modules d'une capacité de 200 personnes
- Élaboration de modèles normalisés pour un module d'approvisionnement en énergie de moyenne tension destiné à un camp d'une capacité de 1 000 personnes
- Élaboration de modèles intégrés et de solutions durables pour la gestion des déchets dans les missions

- Élaboration de formulaires et de documents normalisés destinés à faciliter la surveillance continue de l'environnement, mis en ligne à l'aide de SharePoint
- Visites dans les missions en vue de contrôler le respect des normes environnementales en matière d'eaux usées
- Fourniture d'une assistance technique à distance et sur le terrain aux missions (MINUSCA, Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre l'Ebola (MINUAUCE), etc.)

Il est prévu que le Centre consomme 820 Mwh pour les installations du *Service des technologies géospatiales*, de l'informatique et des télécommunications, une énergie qui sera produite sans émission de carbone par une centrale solaire de 700 panneaux et une éolienne à Brindisi, et un parc de 2 500 panneaux solaires à Valence.

Prie le Secrétaire général de renforcer les mécanismes de supervision et de contrôle interne relatifs aux achats et à la gestion des biens dans les missions de maintien de la paix, notamment en exigeant de la direction des missions qu'elle vérifie le nombre d'articles détenus en stocks avant d'entreprendre tout nouvel achat, en vue de faire respecter les politiques de gestion des biens en vigueur, compte tenu des besoins actuels et futurs des missions et de la nécessité d'appliquer intégralement les Normes comptables internationales pour le secteur public (par. 33).

Le Centre de services mondial a intégré une fonction de centralisation des données à son système mondial de gestion des biens et il a recensé des sources d'approvisionnement des missions à l'échelle mondiale afin de tirer parti au maximum des ressources existantes au sein de la chaîne d'approvisionnement. En outre, le Département de l'appui aux missions, le Centre de services mondial et la Division des achats se sont efforcés d'améliorer le processus de planification des achats en élaborant un nouveau modèle à la fois conforme aux méthodes d'établissement du budget et aux données articles dans Umoja. Le Centre fournit des bilans trimestriels aux missions de maintien de la paix et aux missions politiques sous forme de rapports périodiques établis conformément aux méthodes d'établissement du budget et aux données articles figurant dans Umoja.

Rappelle les paragraphes 137 et 143 du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, accueille favorablement la mise en service du système de gestion des informations aériennes dans toutes les opérations de maintien de la paix détenant des moyens aériens et entend être tenue informée de toute amélioration intervenant dans le domaine des opérations aériennes (par. 37).

Le Centre s'attache à mettre en œuvre les recommandations formulées par le Centre stratégique des opérations aériennes, qui tendent à réduire les doubles emplois afin d'améliorer l'utilisation des moyens aériens et à quantifier les économies qu'il serait possible de réaliser en ce qui concerne les opérations effectuées par la flotte dans son état actuel.

(Résolution 69/309)

Décision/demande

Prend note du paragraphe 50 du rapport du Comité consultatif, rappelle le paragraphe 5 de la résolution 67/288 du 28 juin 2013 et demande de nouveau au Secrétaire général de présenter une étude d'ensemble sur l'implantation du Centre de services mondial dans deux lieux (par. 4).

Décide de reporter l'examen du transfert du poste de chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications à la deuxième partie de la reprise de sa soixante-dixième session (par. 5).

Rappelle le paragraphe 13 du rapport du Comité consultatif et prie le Secrétaire général de mettre en place un mécanisme efficace et fiable permettant d'examiner les plaintes et de mesurer le degré de satisfaction des clients qui utilisent les services que la Base de soutien logistique des Nations Unies fournit aux missions, y compris les pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police, de lui faire rapport à ce sujet à sa soixante-dixième session et d'intégrer par la suite aux cadres de budgétisation axée sur les résultats de la Base de soutien logistique des indicateurs de succès destinés à évaluer les résultats et à mesurer les progrès accomplis dans la prestation de services aux clients (par. 6).

Rappelle le paragraphe 46 du rapport du Comité consultatif et prie le Secrétaire général de veiller à ce que l'initiative de centralisation en cours concernant les systèmes d'information géospatiale débouche sur une réduction des ressources affectées à ces systèmes dans les missions et de lui rendre compte à ce sujet dans son prochain rapport sur la Base de soutien logistique (par. 7).

Mesures prises

Les résultats de l'étude d'ensemble sur l'implantation du Centre de services mondial dans deux lieux distincts sont présentés aux paragraphes 38 à 41 du présent rapport.

La proposition relative au transfert du poste de chef du Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications figure dans le présent rapport afin que l'Assemblée générale l'examine.

Le Centre traite les plaintes et mesure le degré de satisfaction des clients en ce qui concerne les services qu'il fournit par l'intermédiaire d'un centre d'assistance placé sous la direction du Service de la logistique et d'un service à la clientèle fonctionnant 24 heures sur 24 assuré par le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications. En outre, des enquêtes de satisfaction de la clientèle sont menées tous les ans, deux par le Service de la logistique et une par le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications. Les résultats de ces enquêtes sont ensuite examinés par les deux services qui prennent et mettent en œuvre les mesures qui s'imposent. La Section de la gestion des programmes du Centre a conduit pour la première fois une analyse longitudinale des données qui suit l'évolution de la perception par les clients des services fournis par le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications en 2013, 2014 et 2015, 2013 étant l'année de base.

Les indicateurs de succès pertinents et les produits correspondants sont présentés dans les cadres de budgétisation axée sur les résultats figurant dans le présent rapport.

Le Secrétaire général a rendu compte des efforts déployés en vue de centraliser les systèmes d'information géospatiale dans son rapport sur l'exécution du budget de la Base de soutien logistique pour l'exercice 2014/15 (A/70/609) et il le fera également dans son rapport sur l'exécution du budget pour l'exercice 2015/16. Par ailleurs, le Centre a établi une étude de rentabilisation qui présente en détail les réductions de personnel et les économies prévues.

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/69/839/Add.9)

Demande ou recommandation

Le Comité consultatif souligne qu'il importe d'appliquer les recommandations du Comité des commissaires aux comptes. Il recommande à l'Assemblée générale d'inviter le Secrétaire général à présenter dans son prochain rapport sur l'exécution du budget de la BSLB des informations complètes sur les progrès faits dans la réalisation de l'objectif ultime envisagé pour le Centre dans la stratégie globale d'appui aux missions, s'agissant du volet chaîne d'approvisionnement et organisation en modules, ainsi que dans la transformation de la Base en Centre de services mondial, au titre du volet services partagés. Le Secrétaire général devra également expliquer pourquoi certaines cibles n'ont pas été atteintes dans le délai de cinq ans fixé en vue de l'exécution de la stratégie et établir un calendrier à cette fin. Le prochain projet de budget pour la BSLB devra également comporter des informations sur les mesures envisagées en vue de l'intégration des outils, structures et méthodes finalisés dans les travaux en cours du Secrétariat après la période de mise en œuvre de la stratégie globale d'appui aux missions et intégrer, dans les cadres de budgétisation axée sur les résultats pour chaque service, les objectifs connexes, les réalisations escomptées, les indicateurs de succès et les produits (par. 12).

Le Comité consultatif est d'avis que la fusion des fonctions financière et budgétaire présenterait des possibilités de consolidation et d'optimisation de l'utilisation des ressources. Il recommande à l'Assemblée générale d'inviter le Secrétaire général à revoir l'organigramme de la Section des finances et du budget, de rechercher des synergies et de formuler des propositions en vue d'une rationalisation de la structure, dans son prochain projet de budget (par. 19).

Le Comité consultatif estime qu'il importe de préciser davantage les divers arrangements qui ont été prévus en vue de la prestation d'un appui administratif aux missions et de faire preuve d'une transparence totale en ce qui concerne les ressources mises à la disposition de la BSLB et les accords de recouvrement des coûts. Il recommande à l'Assemblée générale de demander au Secrétaire général de fournir dorénavant dans ses

Mesures prises

Le Centre a achevé les tâches qui lui incombait au titre du projet d'organisation en modules avant le 30 juin 2015, y compris en ce qui concerne les dossiers techniques de trois camps de capacité respective de 50, 200 et 1 000 personnes, de la base logistique et de la base aérienne; il a créé et déployé les équipes d'appui aux missions; il a mis un terme au projet d'équipe mondiale d'appui aux missions dont la mise en œuvre à titre expérimental a été un échec.

L'organisation en modules a été intégrée dans les activités courantes du Service de la logistique du Centre et consiste principalement à recevoir les demandes de modules/biens émanant des missions, à procéder à une sélection dans les stocks pour déploiement stratégique et à préparer le déploiement de ces modules/biens dans les missions. Ces activités sont indiquées au titre de produits dans les cadres de budgétisation axée sur les résultats.

Une étude en cours, visant à optimiser l'utilisation des ressources, permettra de mettre en évidence des synergies et de définir la structure finale de la Section.

Comme il est mentionné dans le présent rapport, le Service de l'appui à la Base du Centre a fourni un appui administratif à la MANUL, dont 8 postes (1 d'administrateur recruté sur le plan national et 7 d'agent recruté sur le plan national) prévus dans son budget pour l'exercice 2016/17 ont été incorporés dans les effectifs du Centre et répartis comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

rapports sur l'exécution du budget et dans ses projets de budget relatifs à la BSLB des renseignements détaillés sur les postes, emplois de temporaire et autres ressources mis à disposition par les missions ou les bureaux, y compris les services fournis à chaque mission. Dans le même temps, il convient d'indiquer clairement dans les budgets des missions les ressources correspondantes qui ont été affectées à la BSLB ou ont fait l'objet d'une réduction. Le Secrétaire général doit également préciser quels sont les paramètres budgétaires qui ont été appliqués aux estimations des dépenses pour les titulaires de poste ou d'emploi de temporaire qui ont été affectés ou détachés à la Base (traitements, autres dépenses de personnel, dépenses communes de personnel, personnel temporaire, taux de vacance de postes, dépenses de fonctionnement connexes et tout autre facteur pertinent), ainsi que les estimations relatives des ressources nécessaires, s'agissant des postes ou des emplois de temporaire, s'ils se trouvent à la mission, au service ou au bureau qui fournit ces capacités (par. 24)

Le Comité consultatif souligne qu'avant de développer davantage le Service de l'appui à la Base en tant que prestataire de savoir-faire dans le domaine de l'appui administratif, il importe d'évaluer l'efficacité des services fournis, ainsi que les améliorations de la qualité et de l'opportunité des prestations aux clients. Il rappelle à ce propos que le Secrétaire général cite régulièrement les principes de la stratégie globale d'appui aux missions et le modèle de présence allégée, pour justifier nombre d'arrangements mis en place par la BSLB en vue de la prestation de services aux missions, ainsi que ses propositions visant à élargir la gamme de services fournis par la Base. Le Comité souligne cependant que cela n'élimine en rien la nécessité d'élaborer une étude de faisabilité et de soumettre à l'Assemblée générale une proposition détaillée et une analyse des avantages par rapport aux coûts (par. 25).

<i>Titre ou fonction</i>	<i>Classe</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Bureau/groupe</i>
Spécialiste des voyages	PN	1	Ressources humaines
Assistant chargé des ressources humaines	PN	2	Ressources humaines
Spécialiste des ressources humaines	AN	1	Ressources humaines
Fonctionnaire des finances	PN	1	Finances
Assistant (finances)	PN	1	Finances
Assistant (finances)/caissier	PN	1	Finances
Fonctionnaire chargé des achats	PN	1	Achats
Total		8	

Abréviations : AN = administrateur recruté sur le plan national; PN = personnel recruté sur le plan national.

Dans le cadre du service COMPASS, un module de services mondial est spécialement destiné à appuyer les missions politiques spéciales, en particulier celles qui ne disposent pas de personnel chargé des achats ou n'en disposent qu'en nombre limité, telles que l'UNOWAS et l'UNOCA. Le Service de l'appui à la Base a mis en place avec succès cet arrangement qui s'appuie sur un accord de prestation de services aux termes duquel les deux missions couvrent tous les ans 40 000 dollars de frais. Le service COMPASS ne prévoit pas la fourniture de postes par les missions.

Conformément aux directives de l'Assemblée générale, il n'est pas prévu pour le moment que le Centre continue d'offrir des services partagés. L'appui administratif fourni par le Centre de services mondial aux missions consiste à l'heure actuelle dans : a) les services d'administration à la MANUL; b) le service COMPASS dans le cadre duquel le Centre appuie les missions politiques spéciales, en particulier celles qui ne disposent pas de personnel chargé des achats ou n'en disposent qu'en nombre limité.

Le Comité consultatif ne voit pas d'objection à la formule proposée et recommande à l'Assemblée générale d'approuver la proposition du Secrétaire général d'unification des sections jumelles du Service à Brindisi et Valence (appui aux réseaux, appui aux liaisons par satellite, appui au centre informatique et appui aux infrastructures technologiques). Ce faisant, le Comité souligne néanmoins que l'unification des sections ne diminue en rien l'obligation du Secrétaire général de soumettre une proposition et d'obtenir l'approbation de l'Assemblée s'agissant du transfert de tout poste ou emploi de Brindisi à Valence et vice-versa, et insiste sur la nécessité de faire preuve de prudence dans l'utilisation des ressources au titre des voyages. Il est également d'avis que l'unification des sections devrait permettre de renforcer les capacités et d'optimiser davantage les opérations. Il recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de fournir une évaluation des nouvelles modalités dans son prochain projet de budget assortie de propositions pour rationaliser davantage la structure organisationnelle des sections unifiées en vue de réaliser des économies et des gains d'efficacité. Le Comité recommande en outre à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de continuer d'indiquer la localisation des postes sur l'organigramme de la BSLB et de lui présenter dans les prochains projets de budget une ventilation des ressources et dépenses nécessaires pour Brindisi et Valence, l'objectif étant d'améliorer la transparence et de faciliter l'examen par l'Assemblée des propositions budgétaires et des rapports sur l'exécution du budget de la BSLB (par. 34).

Le Centre se conforme aux attentes du Comité consultatif et demande à l'Assemblée générale d'approuver le transfert de tout poste ou emploi de Brindisi à Valence et vice-versa. À cet égard, il a proposé, dans son projet de budget pour l'exercice 2016/17, de transférer des postes d'un lieu d'activité à l'autre. En ce qui concerne la gestion des ressources affectées aux voyages, l'Organisation a recours autant que possible aux installations de vidéoconférence, des voyages n'étant effectués qu'en cas de nécessité absolue.

L'unification des sections jumelles du Service d'appui à la Base à Brindisi et Valence, qui a abouti à la mise en place d'un Service unique des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications et d'équipes uniques dans les domaines technique, opérationnel et de gestion des services, a permis de réaliser les gains d'efficacité mis en évidence dans le cadre de l'analyse budgétaire de l'exercice 2015/16, notamment la suppression d'un poste d'agent du Service mobile et d'un poste d'agent des services généraux. Durant l'exercice 2016/17, en tant que dernière étape de sa restructuration, le Service proposera un transfert interne de postes visant à ajuster ses ressources humaines à ses besoins fonctionnels et à ses lieux d'activité, l'objectif étant de réaliser d'autres gains d'efficacité.

La localisation des postes proposés pour l'exercice 2016/17 est indiquée dans l'organigramme du Centre et dans le tableau ci-dessous.

Catégorie/ classe	Site		Total, Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications
	Brindisi	Valence	
D-1		1	1
P-5	2	1	3
P-4	5	4	9
P-3	6	–	6
P-2	3	–	3
SM	11	6	17
PN	63	20	83
Total	90	32	122

On trouvera dans le tableau ci-dessous la ventilation des ressources demandées pour le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, à Brindisi et à Valence.

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Brindisi</i>	<i>Valence</i>	<i>Total</i>
Dépenses de personnel civil	13 474	8 766.2	22 240,2
Dépenses opérationnelles	6 420	6 167	12 587
Total	19 894	14 933.2	34 827,2

Le Comité consultatif estime qu'il est nécessaire de procéder à une évaluation approfondie et à une analyse coûts-avantages de l'expérience récente en ce qui concerne la fourniture d'une infrastructure informatique et de services techniques à la MINUSCA et à la MINUSMA et, si nécessaire, d'effectuer une étude de rentabilisation pour la fourniture de services informatiques et d'un appui technique à distance à toutes les missions à partir du Centre mondial de services pour examen et approbation par l'Assemblée générale avant d'envisager l'application de cette solution à d'autres missions. L'étude de rentabilisation devrait également comprendre des informations détaillées sur les ressources, en termes de personnel, d'infrastructure, d'équipement et de frais de fonctionnement qui devraient être dégagées dans les missions du fait de la fourniture de services d'appui aux infrastructures technologiques et technique à distance à partir du Centre de services mondial (par. 39).

En vue d'assurer la continuité de la fourniture de services d'appui technologique, le Comité consultatif ne voit pas d'objection à la proposition du Secrétaire général de créer 20 emplois de temporaire à l'appui de la MINUSMA et de la MINUSCA en 2015/16. Il recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de présenter dans son prochain rapport des propositions en faveur d'une solution durable au problème de la fourniture de services d'appui aux infrastructures technologiques et d'appui technique aux deux missions et d'apporter des précisions supplémentaires s'agissant des différentes questions évoquées ci-dessus. Le Comité consultatif insiste également sur la nécessité de veiller à ce que toutes les propositions présentées soient cohérentes

Le projet pilote est en cours d'exécution et il est attendu des clients qu'ils fassent part de leurs observations une fois que les fonctions centralisées seront complètement mises en place et que les produits et services correspondants auront été fournis. Il est prévu que des économies soient réalisées sur le budget des missions en fonction de la taille et du rayon d'action de chacune, ainsi que des services concernés.

Une analyse coût-avantages de l'arrangement actuel a été réalisée et un modèle d'appui à distance et en continu des missions a été élaboré.

avec les prochains rapports du Secrétaire général sur le dispositif de prestation de services centralisée et la mise en œuvre de la stratégie informatique de l'ONU (voir également A/69/839 et A/69/874) (par. 40).

Le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de lui rendre compte en détail dans son prochain rapport d'étape des efforts de restructuration, y compris des informations sur les clients du Service, et de tous les produits géospatiaux ainsi que du montant total des ressources et dépenses consacrées aux services d'information géospatiale (notamment nombre des effectifs, des membres du personnel contractuel, des systèmes informatiques, des serveurs et des services d'assistance) au Siège, au Centre de services mondial, au Centre de services régional et dans chaque mission au début et à la fin du processus de restructuration. Le Secrétaire général devrait également être prié de procéder à une enquête de satisfaction et d'inclure les résultats de cette enquête dans son prochain projet de budget (par. 46).

Durant l'exercice 2014/15, première année de la mise en œuvre du regroupement des systèmes d'information géospatiale, 7 postes ont été créés au Centre. En conséquence, autant de licences d'exploitation de logiciels et de pièces d'équipement ont été réaffectées, transférées ou non renouvelées.

Un effort considérable a été accompli pour définir les plans d'exécution des tâches et la nouvelle infrastructure qui sera mise en place au cours de la deuxième année du processus de regroupement. Il est attendu que cette infrastructure bénéficie des retombées d'une présence allégée des systèmes d'information géospatiale dans les missions au cours des exercices 2015/16 et 2016/17, une fois que le Centre aura pu intégrer ses nouvelles ressources, que le regroupement des fonctions concernées sera achevé et que celles-ci disparaîtront des missions.

La Section des systèmes d'information géospatiale a mené à terme sa restructuration et a été déplacée du Service de la logistique au Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications. Elle a achevé le recrutement des titulaires de 7 emplois de temporaire approuvés pour l'exercice 2014/15 (1 P-5, 1 P-3, 2 P-2, 1 SM et 2 G). Une fois sa réorganisation menée à bien, elle a commencé de regrouper et de centraliser les 5 fonctions qui lui incombent, tâche qui a été achevée durant l'exercice 2015/16. Deux emplois de temporaire ont également été pourvus (1 P-2 et 1 G) et 2 agents des services généraux sont en passe d'être recrutés. La Section renforcera son infrastructure pour répondre aux nouvelles demandes de services qui sont attendues, et elle fera en sorte d'accroître le nombre de serveurs et de licences d'utilisation en transférant les licences de logiciels et le matériel qui étaient en service dans les missions.

La Section des systèmes d'information géospatiale a continué de fournir des services de cartographie topographique et de base, ainsi que des analyses spatiales et de terrain. Elle a commencé d'offrir des services de gestion et de traitement d'images, d'élaborer des solutions géospatiales et de normaliser les modèles et les données. Ces services sont fournis à toutes les missions, en particulier la Mission de

l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, le Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie, la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei, la MINUSMA, la MINUSCA, la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement, l'UNFICYP, la MINUAUCE, la MINUL, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, la MINURSO et l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire.

Il est prévu de réaliser des économies grâce à la réduction des effectifs et à la consolidation de l'infrastructure. Trente-six postes relevant du programme relatif aux systèmes d'information géospatiale seront supprimés et des économies s'élevant à 640 000 dollars devraient être réalisées à la suite du regroupement des systèmes d'information géospatiale.

Le projet pilote est en cours d'exécution et il est attendu des clients qu'ils fassent part de leurs observations une fois que les fonctions centralisées seront mises en place, que l'infrastructure sera consolidée et que les produits et services correspondants auront été fournis. Une enquête menée auprès d'un nombre limité de missions participantes a donné dans l'ensemble des résultats favorables si l'on tient compte du fait que le programme est toujours en cours d'exécution. Ces résultats serviront de base aux futures enquêtes, y compris celle qui doit être conduite prochainement sur l'informatique et les communications.

Étant donné le grand nombre d'entités qui bénéficient des services de la Base de soutien logistique (voir A/69/733/Rev.1, par. 37 et 38), le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de lui fournir dans ses prochains rapports sur l'exécution du budget et projets de budget pour la BSLB, à titre d'information, une synthèse des fonds extrabudgétaires mis à la disposition de la Base, des ressources utilisées (y compris en termes de personnel), ainsi que des services fournis à des entités extérieures (par. 51).

Comme indiqué dans le rapport sur l'exécution du budget de la Base de soutien logistique pour l'exercice 2014/15 (A/70/609), le Service des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications a offert des services, selon le principe du recouvrement des coûts, aux entités ci-après ne relevant pas du Département de l'appui aux missions : le Département des affaires économiques et sociales, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Bureau de l'informatique et des communications, le Département de la sûreté et de la sécurité, le Centre international de calcul des Nations Unies, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et le Programme alimentaire mondial. Un fonds distinct a été créé dans Umoja.

Le montant total des coûts recouverts auprès des entités ne relevant pas du Département de l'appui aux

missions pendant l'exercice 2014/15 s'élève à 2 486 012 dollars. La totalité des fonds ainsi recouverts sert à offrir des services aux mêmes clients. Le coût de chaque service comprend le coût des ressources utilisées pour fournir l'appui. Les dépenses totales au titre des agents contractuels chargés de fournir les services d'appui se sont élevées à 146 834 dollars.

Dans le cadre du dispositif établi, un poste P-5 de coordonnateur principal pour l'informatique et les communications a été créé durant l'exercice 2015/16 et est financé par des fonds extrabudgétaires recouverts à la suite de la fourniture de services.

En raison du nombre important d'effectifs accueillis, autres que le personnel du Secrétariat, le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de lui présenter, dans ses futurs rapports sur l'exécution du budget et projets de budget de la BSLB, des informations sur tout le personnel occupant les locaux de Brindisi et de Valence, ventilées par département/bureau/mission pour le personnel du Secrétariat ou par entité/organisation affiliée pour les autres catégories de personnel, ainsi que des précisions sur les modalités administratives et de recouvrement des coûts, les frais de location et d'entretien, les recettes perçues et toute autre information pertinente sur l'utilisation des locaux de l'Organisation des Nations Unies (par. 55).

Comme indiqué dans le rapport sur l'exécution du budget de la Base de soutien logistique pour l'exercice 2014/15 (A/70/609), le Centre de services mondial (Brindisi et Valence) a hébergé, selon le principe du recouvrement des coûts, du personnel de soutien ne relevant pas du Département de l'appui aux missions, ainsi qu'il est indiqué ci-après :

a) Occupation de 466 espaces de travail par mois, à Brindisi et à Valence (voir le tableau ci-dessous) :

<i>Entité ne relevant pas du DAM</i>	<i>Espaces de travail/mois en 2014/15</i>		
	<i>Brindisi</i>	<i>Valence</i>	<i>Total</i>
CIC	49	405	454
Bureau de l'informatique et des communications	0	12	12
Total	49	417	466

Abréviations : DAM = Département de l'appui aux missions;
CIC = Centre international de calcul des Nations Unies.

b) Occupation des installations du Centre par 59 membres du personnel de soutien ne relevant pas du Département de l'appui aux missions, au 30 juin 2015 (voir le tableau ci-dessous) :

<i>Entité ne relevant pas du DAM</i>	<i>Occupation au 30 juin 2015</i>		
	<i>Brindisi</i>	<i>Valence</i>	<i>Total</i>
CIC	6	52	58
Bureau de l'informatique et des communications	0	1	1
Total	6	53	59

Abréviations : DAM = Département de l'appui aux missions;
CIC = Centre international de calcul des Nations Unies.

Le Comité consultatif continue de penser qu'il faut désigner le centre de manière cohérente dans tous les documents soumis à l'Assemblée générale pour examen. Il recommande donc à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de lui présenter, pour examen, des propositions de désignation officielle du centre de Valence, rendant compte de ses fonctions dans le domaine de l'informatique et des communications (par. 57).

L'Administration est en train d'élaborer un cadre complet de recouvrement des coûts liés à l'utilisation des installations par le personnel de soutien ne relevant pas du Secrétariat. Le coût des charges (nettoyage, jardinage, sécurité et entretien) est calculé au prorata.

Une proposition de désignation officielle figure dans le présent projet de budget.

Annexe I

Définitions

A. Terminologie se rapportant aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines

La terminologie ci-après se rapporte aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines (voir la section I du présent rapport) :

- **Création de poste** : Proposée lorsque des ressources supplémentaires sont nécessaires et qu'il est impossible de les prélever sur les effectifs d'autres bureaux ou d'assurer autrement l'exécution de certaines activités dans les limites des ressources existantes;
- **Réaffectation de poste** : Proposée lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste initialement approuvé pour une fonction donnée aux fins de la réalisation d'autres activités prescrites prioritaires, sans rapport avec la fonction d'origine;
- **Transfert de poste** : Proposé lorsqu'il est envisagé d'utiliser un poste autorisé pour des fonctions comparables ou connexes dans un autre bureau;
- **Reclassement ou déclassement de poste** : Proposé lorsqu'il est envisagé de changer la classe d'un poste, du fait que les attributions et responsabilités qui y sont attachées ont été sensiblement modifiées;
- **Suppression de poste** : Proposée lorsqu'un poste autorisé n'est plus nécessaire ni à la réalisation des activités pour lesquelles il a été approuvé ni à celle d'autres activités prioritaires de la mission;
- **Transformation de poste** : Trois cas de figure sont possibles :
 - Transformation d'un emploi de temporaire en poste : il s'agit de transformer en poste un emploi de temporaire, financé au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), du fait que les fonctions considérées ont un caractère continu;
 - Transformation d'un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent recruté sur le plan national : il s'agit de transformer un contrat de vacataire ou de louage de services en poste d'agent recruté sur le plan national, compte tenu du caractère continu des fonctions considérées, conformément au paragraphe 11 de la section VIII de la résolution 59/296 de l'Assemblée générale;
 - Transformation d'un poste de fonctionnaire international en poste d'agent recruté sur le plan national : il s'agit de transformer en poste d'agent recruté sur le plan national un poste d'agent recruté sur le plan international approuvé.

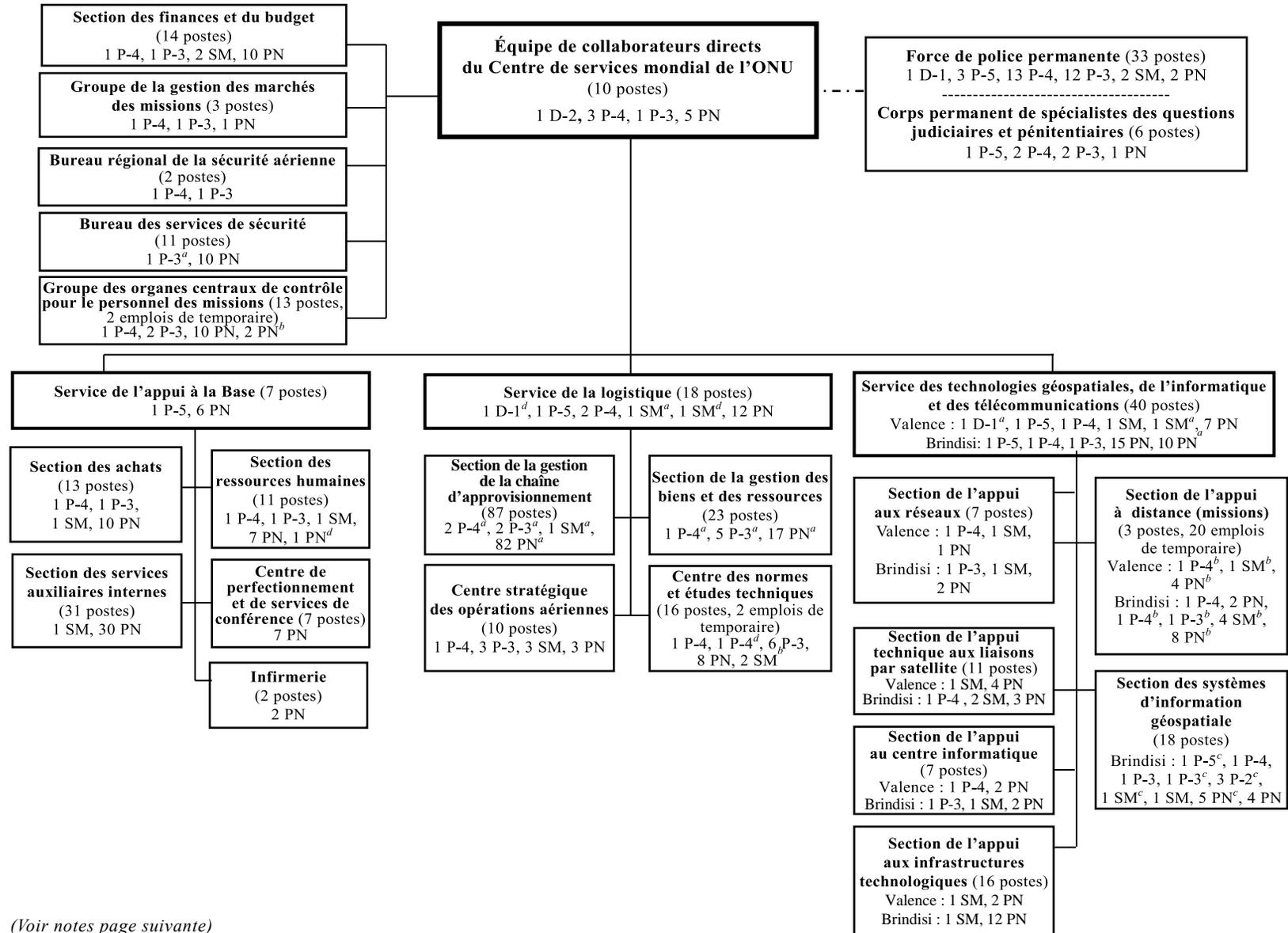
B. Terminologie se rapportant à l'analyse des variations

On trouve à la section III du présent rapport, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- **Mandat** : Variations liées à la modification de la portée ou de la nature du mandat, ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- **Facteurs externes** : Variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- **Paramètres budgétaires** : Variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- **Gestion** : Variations dues à des décisions de gestion destinées à permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple, révision des priorités ou ajout de produits) ou d'efficacité (par exemple, réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits, sans incidence sur les produits), ou liées à des problèmes apparus au stade de l'exécution (par exemple, sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits, ou retards dans le recrutement).

Annexe II

Organigramme



(Voir notes page suivante)

(Notes de l'organigramme)

Abréviations : SM = agent du Service mobile; PN = personnel recruté sur le plan national.

Les lignes en pointillé indiquent des liens avec des services qui relèvent du Siège de l'ONU sur le plan opérationnel et technique et du Centre de services mondial sur le plan administratif.

Supervision des prestataires appartenant au système des Nations Unies (membres du personnel du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et du Centre international de calcul) et de tiers (entreprises).

^a Transfert au sein du Centre de services mondial.

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

^c Transformation.

^d Réaffectation.
